

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1974 - 2 juin 2006 - prix : 1 €

29 mai 2005 - avril 2007...

**Le changement
ne viendra pas
par les urnes**

3, 4 et 5 Juin à Presles



**Vive
la Fête !**



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Le racket de la grande distribution
■ Vétusté du réseau ferré
- Paris 11^e, des parents avec les sans-papiers
- p. 5 ■ Sarkozy pompier pyromane
■ Lundi de Pentecôte
- Le PS et le SMIC
- Procès de L'Oréal pour discrimination à l'embauche

Tribune

- p. 6 ■ Leur fichu terrain d'élection

Courrier des lecteurs

- p. 6 ■ Assez d'arbitraire
p. 10 ■ Délit de pétition ferroviaire

Fête

- I-IV ■ Le programme

Dans les entreprises

- p. 7 ■ Michelin Clermont-Ferrand
■ Mort d'Edouard Michelin
- Sécurité sociale Nantes
- p. 8 ■ Usine chimique de Pont-de-Claix (Isère)
■ Poliméri - Champagnier (Isère)
- Bosch - Freins
- p. 9 ■ Coliposte - Aix-Marseille
■ Hôpital Saint-Joseph - Marseille
- Thalès - Cholet
- p. 10 ■ SNCF : Grève des nettoyeurs de Juvisy et Brétigny
■ CNE : les licenciés attaquent
- Maladies professionnelles

Dans le monde

- p. 6 ■ L'Indonésie à nouveau frappée
- p. 11 ■ Allemagne : le gouvernement fait les poches des travailleurs
■ Grande-Bretagne : Blair face au mécontentement de l'armée
- p. 12 ■ Afghanistan : colère contre les troupes d'occupation Belgique : sans-papiers en lutte

3-4-5 juin : pour se rendre à la fête de Lutte Ouvrière à Presles (Val-d'Oise)

De nombreux voyages collectifs sont organisés. Nous publions ce qui nous est parvenu, mais on peut aussi se renseigner auprès de nos camarades locaux.

Auvergne

Clermont-Ferrand
samedi 3 juin 6 heures
Ancienne gare routière

Bretagne

Saint-Brieuc
samedi 3 juin 5 heures
place de la Liberté

Rennes
samedi 3 juin 6 heures
Parking du lycée Descartes (métro Poterie)

Nantes
samedi 3 juin 7 heures
Haluchère

Saint-Nazaire
samedi 3 juin 6 heures
Place de la Gare

Bourgogne

Dijon
vendredi 2 juin 18 heures
parking de l'ANPE, rue des Corroyeurs

samedi 3 juin 8 heures
parking de l'ANPE, rue des Corroyeurs

Centre

Bourges
Samedi 3 juin 6 heures
Parking du centre nautique

Blois

samedi 3 juin 8 heures
Aire de Blois-Ménars

Châteauroux

samedi 3 juin 6 h 30
Parking de l'Escal

Montargis

samedi 3 juin 7 h 30
Place du Pâtis

Nevers

Samedi 3 juin 5 heures 45
Maison de l'Agriculture

Orléans

samedi 3 juin 7 h 15
Centre Commercial Emile-Zola (près de la prison)

Tours

samedi 3 juin 7 h 15
Gare routière

Vierzon

samedi 3 juin 7 h 15
Lycée Technique (N20)

Limousin

Limoges
samedi 3 juin 5 heures
Haut du Champ de juillet

... et en Région parisienne

AVEC LES NAVETTES D'AUTOCARS (gratuits) : des navettes spéciales et gratuites de bus partent de la station de métro Saint-Denis-Université (terminus de la ligne 13) jusqu'à l'entrée de la fête. Elles circuleront à partir de 8 h 30 samedi 3 juin, dimanche 4 juin et lundi 5 juin. Départ toutes les 20 minutes. Retours assurés pendant les horaires d'ouverture de la fête (y compris pendant la nuit du bal de dimanche à lundi, toutes les heures).

EN TRAIN (payants) : de la gare du Nord à la gare de Presles (prendre la direction Persan-Beaumont par Montsoult).

Nord-Pas de calais

Dunkerque
samedi 3 juin 6 heures
Parking du stade Tribut

Lille

samedi 3 juin 7 heures
Porte-d'Arras

Lille

dimanche 4 juin 7 heures
Porte-d'Arras

Poitou-Charentes

Châtellerault
samedi 3 juin 7 heures
Autoroute - entrée nord

La Rochelle

samedi 3 juin 5 heures
Parking de l'Aquarium (côté gratuit)

Poitiers

samedi 3 juin 6 h 30
Autoroute - entrée nord

Rhône-Alpes

Lyon

samedi 3 juin 5 h 30
Métro Laënnec, angle
bd Ambroise-Paré/rue Laënnec

La prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky portera sur **L'Afrique malade du capitalisme**

Vendredi 16 juin à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à Paris 5^e (Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

La fête sur internet
fete.lutte-ouvriere.org

À vos agendas Mardi 6 juin

Rassemblement contre le projet de loi anti-immigrés à l'appel du collectif « Uni(e)s contre une immigration jetable » (dont fait partie Lutte Ouvrière)

De 18 h à 20 h, devant le Sénat, square Francis-Poulenc, angle des rues de Tournon et de Condé, Paris 6^e

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyte)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

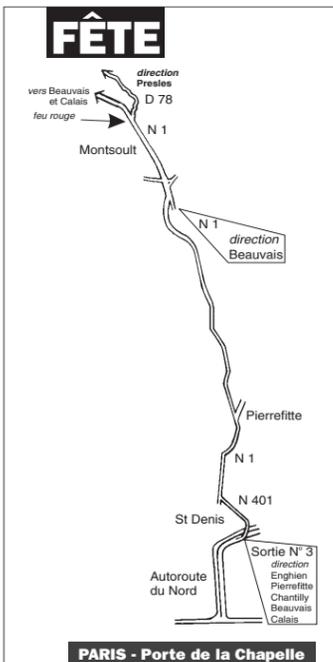
Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande



L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 29 mai



Lundi 29 mai 2006, anniversaire du référendum sur le projet de Constitution européenne et de son rejet, ceux qui avaient appelé à voter « oui » déplorent un vote qui serait responsable de l'enlèvement de l'Europe. Ceux qui, à gauche, avaient appelé à voter « non » se félicitent, au contraire, du coup porté à la « *dérive libérale de l'Europe* », quand ils n'y voient pas, à l'instar de Marie-George Buffet,

le lancement d'une « *dynamique unitaire à gauche, rassemblée sur une volonté claire de rupture* ». Ce qui s'est passé le 29 mai 2005 ne mérite cependant ni cet excès d'honneur ni cet excès d'indignité.

La Constitution européenne a été rejetée, et c'est tant mieux ! Elle n'aurait rien apporté de bon pour les travailleurs, comme elle n'aurait rien apporté aux peuples de la partie pauvre de l'Europe à qui elle aurait imposé, en plus de la dictature économique des trusts d'Europe occidentale, la dictature politique des pays les plus riches. Les électeurs des classes populaires avaient des raisons de se réjouir du désaveu infligé aussi bien à la majorité de la droite gouvernementale qu'au PS, dont la direction s'est retrouvée, une fois de plus, à la remorque de Chirac. Mais la joie s'arrêtait là.

Pour notre part nous avons dit, au lendemain du référendum, que ce désaveu n'allait pas changer en lui-même la situation sociale. Les licenciements et les fermetures d'entreprises allaient continuer tant que les possesseurs de capitaux ont des raisons de penser que c'est un moyen d'augmenter leurs profits. Le pouvoir d'achat des salariés allait continuer à baisser, et la précarité à s'aggraver.

C'était une évidence car la responsabilité des licenciements, des bas salaires et des multiples attaques contre les travailleurs n'incombait pas à une Constitution européenne qui n'existait pas, ni même aux institutions européennes, mais à la course au profit et à l'avidité du patronat bien français favorisé par tous les gouvernements. Et ce n'est pas le « non » au référendum qui pouvait arrêter la course au profit.

Un an après le référendum sur la Constitution européenne Les illusionnistes

Les Chirac, Sarkozy ou Hollande, avant le référendum, nous présentaient l'Europe du projet de Constitution de Giscard comme une promesse de paix et de prospérité pour tous. Ils mentaient, bien sûr.

Mais ceux qui, à gauche, promettaient alors un « ébranlement », si le « non » l'emportait, et des changements majeurs pour les classes populaires, nous mentaient aussi. Ils sont responsables du désenchantement de ceux qui, un an après, ne peuvent que constater que la victoire du « non » n'a rien changé, si ce n'est le remplacement de Raffarin par Villepin. Comme avancée sociale, on fait mieux ! La seule fois où le gouvernement a été obligé de reculer sur une mesure antiouvrière, ce n'est pas à cause de la victoire du « non » mais devant la mobilisation de la jeunesse scolaire contre le CPE.

Les faiseurs d'illusions à gauche expliquent aujourd'hui que, si rien n'a changé au lendemain du référendum, c'est la faute de Chirac qui ne respecte pas la volonté populaire. Quelle grande découverte ! Leur obstination à se cramponner aujourd'hui encore à la fiction de la « *dynamique du non* » n'a d'autre raison d'être que de préparer les élections de 2007.

Mais le changement du rapport de forces entre le grand patronat et le gouvernement, d'un côté, et le monde du travail, de l'autre, ne viendra pas plus du résultat des élections de 2007 qu'il n'est venu du référendum de 2005. Tous ceux qui présentent les élections à venir comme une source d'espoir pour les travailleurs leur préparent de nouvelles désillusions.

Le changement ne peut se produire que par l'action collective, grèves et manifestations, de tous les travailleurs déterminés à imposer des objectifs qui, seuls, arrêteront la dégradation de leurs conditions d'existence. Pour mettre fin au chômage et à la précarité, il faut imposer que l'on prenne sur les profits patronaux gigantesques de quoi financer le maintien de tous les emplois existants et la création d'emplois nouveaux, en répartissant le travail entre tous. Il faut l'augmentation générale des salaires et des retraites.

Arlette LAGUILLER

• Guy Drut amnistié

Rien ne sert de courir... mais ça peut aider

Chirac vient de déclencher une vague de protestations plus ou moins sincères dans les médias et dans le petit monde politique, y compris au sein de l'UMP, pour avoir amnistié son ami Guy Drut, condamné dans une affaire d'emploi fictif.

Guy Drut, ancien recordman de 110 mètres haies dans les années 1970 mais aussi ancien ministre, maire de Coulommiers et député UMP, avait été condamné en octobre 2005 à 50 000 euros d'amende et 15 mois de prison avec sursis pour avoir bénéficié d'un emploi fictif dans une entreprise de travaux publics de 1990 à 1993. Pour cet

« emploi », il avait perçu un salaire de 774 000 francs. À son procès, il n'avait même pas tenté de faire croire qu'il y avait travaillé. Il faut dire qu'il ne s'était guère présenté à son procès non plus.

Cet emploi fictif n'était même pas un emploi sur mesure pour champion retraité dans le besoin. Guy Drut disposait de revenus très confortables. Ses investissements boursiers lui avaient rapporté à la même époque « *des plus-values très importantes et totalement inexplicables pour plusieurs millions de francs* », avait signalé l'un des magistrats. Il avait dû payer en 1994 treize mil-

lions de francs au titre de l'impôt sur la fortune. Bref, cet emploi dans le BTP, c'était tout juste pour pouvoir bénéficier de la Sécurité sociale et se faire un peu d'argent de poche.

Chirac a pu l'amnistier, à titre personnel, en s'appuyant sur une loi de 2002 taillée sur mesure : elle rajoutait les sportifs de haut niveau à la liste des personnages amnistiables par le président de la République, qui ne comportait jusque-là que les scientifiques, les engagés volontaires en temps de guerre et les héros de l'humanité. L'ensemble de la classe politique fait aujourd'hui semblant de s'en offusquer, mais elle

est bien placée pour savoir que le genre de pratique reprochée à Guy Drut, tout comme l'initiative de Chirac, sont assez courantes.

Mais l'expression « emploi fictif » est-elle adéquate ? L'expression sportive Guy Drut, comme d'autres, comédiens, acteurs ou chanteurs, sont en fait de véritables hommes-sandwichs de ce gouvernement, prêts à servir les hommes politiques. La gauche a eu aussi les siens – parfois les mêmes – car, quand on est un bon comédien, changer d'emploi n'est pas un problème. Guy Drut, lui, a prolongé une carrière sportive, dans laquelle il s'affichait

volontiers avec les représentants du pouvoir, par une carrière politique dans laquelle il cumulait les deux rôles. Et il n'est pas inhabituel que le monde de l'entreprise paye, directement ou indirectement, ces hommes et ces femmes qui cherchent à le représenter et à le défendre, en lui donnant une image attrayante.

Dans cette activité de faire-valoir, Guy Drut et ses émules ne jouent pas un rôle fictif : ils sont des représentants du pouvoir actuel, et des serveurs zélés de ces chefs d'entreprise qui, en retour, les rétribuent généreusement.

Roger PÉRIER

• Paris 11^e

Des parents s'engagent dans la défense des sans-papiers



À Paris, dans le 11^e arrondissement, la mobilisation des parents de l'école Parmentier en soutien à la famille africaine Diabate, sans papiers, ne faiblit pas. Après avoir été reçue le 9 mai à la Préfecture, elle est à nouveau convoquée le 20 juin et des membres du comité de soutien l'accompagneront de nouveau.

À la manifestation centrale du 13 mai contre les lois anti-immigrés, il y avait une vingtaine de parents avec de nombreux enfants derrière une banderole : « Écoles du 10 et 11^e avec les sans-papiers ».

Depuis, de nouvelles familles en situation irrégulière se font connaître et reçoivent le soutien des parents. Ainsi dans cette même école Parmentier, une seconde famille africaine a demandé le soutien du comité. Un parent avocat a vérifié les documents des parents prouvant leur présence en France depuis plus de dix ans. Le mari possédait simplement jusqu'ici une Autorisation provisoire de séjour (APS) de trois mois qui donne le droit de rester temporairement en France, mais pas celui de travailler ni de prétendre à des allocations sociales.

En quelques jours, des parents ont réuni 300 signatures d'adhérents à ce nouveau comité de soutien. Une dizaine d'entre eux ont accompagné cette famille à la Préfecture le lundi 22 mai. Convoqués à 10 heures dans la salle « Afrique Maghreb », ils ont attendu avec le couple pendant quatre heures. Dans

cette salle, s'il y a une dizaine de guichets, seulement la moitié sont ouverts et à l'heure du déjeuner, il n'en reste que deux d'ouverts. Les demandeurs de titre de séjour doivent donc patienter, les toilettes à proximité sont fermées. Les parents présents ce jour ont été convaincus que cela est fait exprès pour décourager les immigrés de venir demander des papiers.

Après qu'une employée eut épluché le dossier de la famille pour chaque année depuis 1996, le couple et ses soutiens ont eu le soulagement d'apprendre que le dossier était enfin accepté, après douze ans de précarité ! Après paiement de 70 euros chacun pour des timbres fiscaux, ils ont obtenu un récépissé donnant le droit de travailler légalement dans l'attente de la carte de « vie privée et familiale » d'un an. Ils devront auparavant se rendre le 23 juin à une visite médicale et payer encore pour cela... 220 euros.

La solidarité a donc permis une victoire. Dans le même quartier, d'autres parents se mobilisent comme ceux d'une école voisine, « Les trois bornes », où deux familles connues sont également menacées d'expulsion. Le lundi 29 mai a eu lieu une manifestation pour une famille de sans-papiers de l'école Pivert, toujours dans le 11^e, qui a regroupé 150 personnes.

De telles mobilisations doivent se multiplier pour s'opposer aux milliers d'expulsions programmées par Sarkozy à la fin de la période scolaire, fin juin.

Correspondant LO

• Contrôler les prix des grandes surfaces ?

Le racket de la grande distribution

Dernière en date des initiatives de communication des patrons de la grande distribution, Michel-Edouard Leclerc, dirigeant de la firme du même nom, vient, à grand renfort de publicité, d'annoncer la création d'un site internet « quiestmoinscher.com » afin, a-t-il déclaré, de permettre aux consommateurs de savoir quelle est l'enseigne de grande distribution la moins chère. Tout cela à l'aide d'une liste comprenant 3 500 références, 1 500 marques nationales. La comparaison vise ses concurrents directs, Auchan, Carrefour et Intermarché.

Cette initiative ne fait que répondre à des initiatives du même genre de ses concurrents, comme Carrefour qui promet en ce moment d'aligner ses prix si le consommateur trouve moins cher ailleurs. Mais cette publicité intéressée des grands de la distribution sur leurs prétendus efforts « pour baisser les prix » est indécente. Car les consommateurs, eux, avec raison, n'ont pas du tout ce sentiment-là, tout particulièrement s'ils regardent en ce moment les prix extravagants des produits frais, comme par hasard absents « pour des raisons techniques » du tableau de comparaison. Et en ce moment les prix des cerises qui explosent, en particulier dans les grandes surfaces, transforment ce fruit « de saison » en véritable produit de luxe pour les consommateurs, qui ont vraiment l'impression qu'on les rançonne.

De fait la grande distribution, à l'aide de ses centrales d'achat, a un quasi-monopole sur la commercialisation des produits alimentaires frais, ceux produits par les paysans. Les producteurs d'un côté et les consommateurs de l'autre sont victimes de cette main-mise.

L'été dernier, les pratiques des centrales d'achat des grands



groupes de la distribution avaient été en partie rendus publiques par l'affaire de la vente des poires. En pleine récolte de ce fruit en juillet 2005, les centrales d'achat de la grande distribution achetaient aux producteurs entre 15 et 40 centimes d'euros le kilo, en leur revendant 2,10 euros le kilo à leurs clients dans les grandes enseignes. Cela n'avait rien à voir avec les conditions climatiques ou une quelconque surproduction, mais résultait d'un plan mis au point des mois à l'avance. Ces centrales d'achat avaient acheté des mois auparavant des quantités considérables de poires à travers le monde entier et les avaient fait stocker en chambre froide sous azote dans toute l'Europe pour les empêcher de venir à maturation. Et à l'ouverture des récoltes, elles avaient brutalement et artificiellement inondé les marchés avec ces poires venues du froid, dans le seul but

• Vétusté du réseau ferré

Des économies dangereuses

Un passage à niveau non protégé a encore tué. Lundi 22 mai, une collision entre un train express régional et un camion de ramassage d'ordures, à Lussac-les-Châteaux dans la Vienne, a causé la mort des deux éboueurs. Cet accident intervient le jour même où le ministre des Transports, Dominique Perben, présentait un plan de rénovation du réseau ferré secondaire, jugé vétuste et dangereux.

Chaque année, la dangerosité de ces passages à niveau fait plusieurs dizaines de victimes. Sur les 19 000 passages à niveau existant encore en France, 400 d'entre eux ont été classés comme « préoccupants » par RFF (Réseau ferré de France), propriétaire des infrastructures ferroviaires et, comme tel, chargé de leur entretien et de leur rénovation. Mais si leur suppression

est jugée prioritaire, elle ne s'effectue pourtant qu'au rythme de quinze par an !

Et le reste du réseau ferré ne vaut guère mieux, selon les résultats d'un audit qui ont incité le ministre à présenter un « plan de rénovation », destiné à « assurer la sécurité des utilisateurs du rail ». Car faute d'entretien, c'est-à-dire faute des crédits et du personnel nécessaire pour réaliser cet entretien, la situation en est arrivée à ce point critique, plus particulièrement sur le réseau ferré secondaire. Si rien n'est fait, rapporte l'audit, 60 % des 30 000 kilomètres de voies ferrées seraient inutilisables d'ici vingt ans. À cause du mauvais état des voies, deux TER ont déraillé ces derniers mois et, pour éviter d'autres risques d'accident, la vitesse des trains a été limitée sur des centaines de kilomètres de lignes secondaires. Seules les lignes de TGV et quelques grands axes sont en état de fonctionner cor-

de faire baisser les cours des achats au moment propice. Résultat : les grandes enseignes ont bien acheté les poires des paysans pour les revendre, mais à des prix bradés, en dessous du prix de production, tout en imposant, toutes enseignes confondues, des prix de vente très élevés aux consommateurs.

Et le fait d'avoir des marges énormes grâce à des prix multipliés par quatre ou cinq n'a pas été et n'est pas limité aux seules poires, mais se retrouve pour bien d'autres productions. Cette année par exemple, les prix des cerises au kilo commencent à 4 euros pour celles de plus mauvaise qualité, pour atteindre 10 euros dans certaines grandes surfaces, voire même 20 ou 40 euros dans certains commerces. Dans le même temps, la colère gronde chez les producteurs qui se plaignent d'être obligés de vendre ces mêmes cerises à des prix bradés, en dessous du prix de revient, aux centrales d'achat, pour 1,5 euro le kilo. Ce qui fait qu'en moyenne ces centrales d'achat multiplient les prix par quatre ou six, sans rien avoir à faire. Car si jamais ces mêmes cerises sont mises en barquette au lieu d'être servies en vrac, leurs prix se trouvent encore majorés de 50 à 100 % selon les grandes surfaces.

Alors Leclerc, Auchan, Carrefour, Intermarché, Casino s'intéressent à leurs clients, c'est certain, mais c'est d'abord pour leur faire les poches.

Paul SOREL

rectement, constate l'audit. Sur les lignes à faible trafic, le renouvellement a été abandonné depuis deux décennies. Cela va d'ailleurs de pair avec la fermeture de nombreuses lignes secondaires, parce qu'elles ne sont pas assez rentables pour la SNCF.

À un an des élections, le gouvernement se sent soudain mobilisé, du moins en paroles, pour arrêter la dégradation du réseau ferré et éviter la fermeture de lignes secondaires. Il en coûtera en 2005 quelque 2,7 milliards d'euros, dont 1,8 financé par RFF, et le reste par des apports des régions ou de l'État, une partie des recettes provenant, déclare Perben, des « économies d'entretien et d'exploitation ». C'est le serpent qui se mord la queue, puisque le réseau ferré et les services rendus aux usagers se dégradent justement à cause de ces « économies d'entretien et d'exploitation » !

Marianne LAMIRAL

• Lundi de Pentecôte

Non au racket gouvernemental !

Avec le week-end de la Pentecôte, le gouvernement ressort sa journée de solidarité avec les personnes âgées, « inventée » par Raffarin en 2004.

L'an dernier, pour exprimer leur mécontentement contre ce racket, beaucoup de salariés avaient refusé de travailler le lundi de Pentecôte, nullement dupes d'une soi-disant solidarité qui revient à ce que les patrons empochent l'équivalent d'une journée de travail – soit 0,46 % de la masse salariale annuelle – alors qu'ils n'en reversent que 0,3 %. La solidarité version Raffarin, c'était encore une fois les sacrifices pour les salariés et les bénéfices pour le patronat. De plus avec les deux milliards collectés grâce à la journée de solidarité, Raffarin se faisait fort de construire une maison de retraite par an et par département. Il suffit d'entendre les protestations de tous ceux qui travaillent dans celles-ci, ou dans les hôpitaux, pour

savoir qu'ils manquent toujours dramatiquement de moyens et que, chaque été, le problème se pose de façon encore plus aiguë avec la fermeture des services et les congés du personnel soignant. Cette année le gouvernement a fait mine de reculer en acceptant que la journée de solidarité ne soit pas forcément fixée le lundi de Pentecôte et qu'elle puisse être fractionnée, en négociant par secteur ou par entreprise. Ainsi à la SNCF la direction a décidé d'augmenter l'horaire de travail de trois fois une heure et dix minutes par semestre, espérant sans doute qu'ainsi la pilule passerait plus facilement. Mais cela revient en fait à allonger la journée de travail. Dans la fonction publique d'État (2,5 millions de salariés) et les fonctions publiques hospitalière et territoriale (2,5 millions d'agents au total), un autre jour de RTT est retenu. À l'Éducation nationale, il n'y aura pas classe le lundi et chaque académie devra fixer deux demi-journées de « travail pédago-

gique ». Mais à la RATP, le lundi sera travaillé comme un jour ouvrable normal. Dans les entreprises du privé, une enquête indique que 56 % des entreprises travailleront, comme par exemple chez Danone, IBM, L'Oréal ou Adecco. Dans les entreprises en congé le lundi, 87 % des salariés perdent une journée de RTT et seuls 13 % ont obtenu un jour de congé supplémentaire. Et dans les petites et très petites entreprises du privé, le lundi est quasiment toujours travaillé. Le racket du gouvernement est scandaleux et ce ne sont pas les « aménagements » de Villepin pour 2006 qui y changent quoi que ce soit. Et pour les salariés – qui sont d'ailleurs les seuls à en faire les frais, puisque les professions libérales, artisans, commerçants et rentiers entre autres en sont exonérés – le problème n'est pas de savoir « comment préférez-vous être volé ? ». C'est de refuser de se faire ainsi voler un jour de congé.

C. D.

• Le PS et le smic

Moins qu'hier et plus que demain

Dans son projet de programme pour l'élection présidentielle de 2007, présenté le 31 mai, le Parti Socialiste propose de « porter le smic à 1 500 euros ». En lisant vite, l'électeur peut comprendre « 1500 euros au bas de la feuille de paye, dès le lendemain de l'élection présidentielle ». On peut compter sur les politiciens de droite et sur le patronat pour jouer le jeu et clamer sur tous les tons que c'est une promesse démagogique et que les entreprises ne le supporteraient pas.

Mais en fait le PS ne fait que

reprendre ce qu'avait proposé Fabius à l'automne 2005, à savoir porter le smic brut à 1 500 euros d'ici 2012, soit aux alentours de 1 200 euros net, si rien ne change. Aujourd'hui il est de 1 217,88 euros brut, soit 957,74 euros net, à condition d'avoir un travail à temps complet. Pour arriver à 1500 euros brut en 2012, il faut augmenter le smic d'un peu moins de 4 % chaque année. C'est donc une promesse qui n'engage strictement à rien... parce que c'est déjà le cas. Le smic est réévalué tous les ans au mois de juillet suivant

l'inflation calculée par l'Insee, plus un petit quelque chose variable suivant les années et les nécessités politiques. Et tous les smicards savent que cette « réévaluation » n'empêche pas une baisse du pouvoir d'achat.

Ainsi, traduite dans le langage de la feuille de paye, la « promesse » du PS, c'est : « le smic n'augmentera pas plus qu'avant ».

Les patrons n'en attendaient pas moins.

Paul GALOIS

• Procès contre la discrimination à l'embauche

Parce que L'Oréal le vaut bien

Un cadre du groupe L'Oréal accusé de « discrimination raciale à l'embauche » a dû s'expliquer devant la justice. Il n'est pas très fréquent que celle-ci puisse épingle des dirigeants d'entreprise pour ce motif, la plupart se contentent de faire appliquer des consignes tacitement comprises et implicitement données.

Ici pourtant, la justice semble avoir quelques « biscuits ».

Par exemple un fax du mois de juillet 2000 a été adressé par une société de communication au service de l'Oréal à des agences d'intérim recrutant pour cette entreprise, spécifiant le profil des jeunes animatrices à engager. Outre l'âge,

de dix-huit à vingt-deux ans, la taille etc. elles se devaient d'être « BBR » (bleu-blanc-rouge) un code paraît-il connu des agences d'intérim, désignant des individus de type européen, excluant ceux de couleur.

L'employée de la société d'intérim auteur du fax a tenté d'expliquer qu'il s'agissait simplement de désigner par cette expression les personnes s'exprimant correctement en français, explication infirmée par une enquête de l'inspection du travail montrant qu'aucune candidate de couleur n'avait été embauchée comme animatrice. Un témoin, ancien employé de cette société d'intérim,

le confirma en précisant que le groupe L'Oréal et Garnier refusait systématiquement d'embaucher des gens de couleur pour ce genre de travail.

Ces pratiques sont connues. Les patrons embauchent en accord avec leurs préjugés, ou ceux parfois supposés de leur clientèle. Le ministère de l'Industrie signalait récemment qu'à CV comparable une postulante d'origine maghrébine recevait trois fois moins de propositions d'entretien préalable à l'embauche, et un maghrébin cinq fois moins, que des candidats « BBR ».

Alain VALLER

• Violences dans les banlieues

Sarkozy pompier pyromane



À l'occasion des affrontements qui ont opposé des jeunes de banlieue à la police à Montfermeil et Clichy-sous-Bois depuis le lundi 29 mai, les médias ont décrit des bandes organisées qui auraient attaqué la police pour remettre le feu aux banlieues, comme en novembre dernier. Mais ils ont moins insisté sur l'attitude de la police, qui semble être pour beaucoup à l'origine de ces affrontements.

En effet, tout a débuté dans l'après-midi du 29 mai quand des policiers, participant à une perquisition dans le quartier des Bosquets à Montfermeil, ont procédé de manière brutale. Selon des témoins, ils auraient fait baisser son pantalon au jeune interpellé et, devant la réaction de sa mère et de son frère, ils les auraient aspergés de gaz lacrymogènes. Les affrontements ont alors commencé avec des jeunes indignés par ce comportement.

L'attitude du maire de Montfermeil y est aussi pour beaucoup. Celui-ci avait pris, début avril, deux arrêtés interdisant sous peine d'une amende de 38 euros les rassemblements de plus de trois jeunes de 15 à 18 ans dans le centre-ville et obligeant un adulte à accompagner les moins de 16 ans voulant circuler le soir et la nuit. Ces arrêtés ont été depuis annulés par la justice, mais le maire qui affectionne les postures sécuritaires n'en a pas pour autant abandonné son attitude provocante.

La presse a aussi évoqué l'interpellation du survivant du drame de Clichy-sous-Bois en octobre, qui était en compagnie des deux jeunes poursuivis par la police qui étaient entrés dans un transformateur où ils furent électrocutés. Son avocat, lui, a mis l'accent sur le fait que cette

interpellation se produisait comme par hasard la veille de la reconstitution des événements de Clichy, où sa présence aurait été utile.

Enfin Sarkozy a bien sûr profité immédiatement de ces événements pour jeter de l'huile sur le feu, en apportant son soutien appuyé aux policiers et en déclarant que « ce qui s'est passé est intolérable et ne sera pas toléré ». Il a affirmé sans aucune preuve qu'il y avait eu « préméditation » de la part des jeunes. Tout lui est bon pour faire de la surenchère sécuritaire et montrer ses muscles de premier flic de France pour plaire à l'électorat d'extrême droite.

Après les événements d'octobre-novembre, chacun avait parlé gravement de la façon de résoudre ce qui a été appelé « crise des banlieues », mais dont on connaît les ingrédients : le chômage, les bas salaires et la précarité, l'état d'abandon des quartiers, la dégradation des services publics et en particulier de l'enseignement. Mais sur l'ensemble de ces terrains, le pouvoir n'a toujours aucune autre réponse que de déployer des policiers qui jouent les shérifs et des ministres qui promettent, encore, de la prison et de la matraque.

Cédric DUVAL

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Leur fichu terrain d'élection...

Il paraît que le 29 mai était un anniversaire. Celui de la victoire du Non l'an dernier, au référendum sur la constitution européenne. Une bougie peut-être, mais pas du gâteau pour ceux que les médias appellent les « nonistes ». La préoccupation de tous est de préparer fébrilement, à droite comme à gauche, du Oui ou du Non, les prochaines échéances présidentielles et législatives de 2007.

Parmi les victorieux du Non à droite, il y a les Le Pen et de Villiers. Ce dernier a eu la vedette à la radio pour dénoncer la « trahison » de Chirac, qui n'aurait tenu aucun compte du Non et aurait commis le crime de continuer à participer aux négociations sur l'entrée de la Turquie dans leur Europe. Bref l'occasion d'une tirade de démagogie xénophobe et raciste.

Parmi les victorieux du Non à gauche, il y a Fabius qui ne semble pas en avoir tiré particulièrement de profit politique puisque les partisans du Oui et ceux du Non se sont réconciliés au congrès socialiste de novembre dernier. La victoire du PS et les éventuels futurs postes gouvernementaux sont à ce prix. C'est la favorite des sondages (et admiratrice de Blair), Ségolène Royal, qui incarne la synthèse en promettant de distinguer la « bonne Europe, parue utopique » de la « mauvaise, apparue bien réelle ». Et c'est le PS du Oui qui, quel que soit le candidat qu'il se choisira (s'il n'y en a qu'un), peut compter tirer les marrons du feu d'une éventuelle victoire électorale de la gauche en 2007.

Restent ceux qui ont crié victoire à la « gauche de la gauche », comme ils disent. Ils organisaient ce lundi, sous l'égide de « comités du 29 mai », quelques réunions, à Paris notamment sous la forme d'une « soirée anniversaire festive » avec la présence de Marie-George Buffet, Olivier Besancenot et quelques autres. Là aussi, les élections de 2007 pour seule ligne de mire. C'est pour cette perspective et elle seule que les uns et les autres affirment non pas franchement leur candidature, mais leur « disponibilité ».

La veille dans le *Journal du Dimanche*, José Bové avait annoncé qu'il était « disponible » pour représenter la gauche du Non à l'élection présidentielle et être le porte-parole de candidatures uniques aux législatives qui suivraient. Marie-George Buffet rétorquait en insistant sur la légitimité, comme porte-parole commun, d'une candidature PCF pour laquelle elle aussi était « disponible ». D'autres en pincerait pour des candidats alter-

natifs moins marqués politiquement, comme le syndicaliste Claude Debons ou le président de l'association Copernic...

Mais quoi qu'il en soit, il s'agit pour tous de ramener la gauche, c'est-à-dire le PS au pouvoir et de réaliser les meilleurs scores pour négocier avec celui-ci une place dans une coalition gouvernementale mais déjà quelques « bonnes » circonscriptions pour les législatives.

Le titre le *l'Humanité* de ce lundi 29 mai était clair : « 29 mai 2005 ! Un an après, ce qui reste à faire. Mai 2007 ? » Entre les deux attendre ? L'appel « Pour un rassemblement antilibéral de gauche et des candidatures communes : il y a urgence ! » lancé le 10 mai par le PCF, diverses associations de gauche et une cinquantaine de personnalités (dont un certain nombre de responsables minoritaires de la LCR) ne l'est pas moins, qui tient à préciser que « si nous n'accédons pas au second tour de la présidentielle [le « si » est un euphémisme], nous nous mobiliserons pour battre la droite et l'extrême droite ». *l'Humanité* déplore le durcissement de la direction de la LCR qui n'a pas signé cet appel au nom du refus de tout accord parlementaire ou gouvernemental avec le PS. Certes. Mais la LCR a néanmoins demandé un petit strapontin d'observateur dans le comité d'initiative de l'appel. Comprenez qui pourra !

À l'heure du « bilan » d'anniversaire de cette prétendue gauche du Non, les choses sont claires. Ceux qui ont mené campagne commune il y a un an, sous prétexte de défendre des intérêts populaires, n'avaient d'yeux que pour leurs futures chances électorales. Nul doute qu'ils savaient voir loin, mais avec la vue basse !

Les événements qui, cette année, ont marqué l'actualité sociale n'ont guère changé la perspective politique de ce petit monde. L'explosion de révolte dans les banlieues ? Regrettable ! La lutte de la jeunesse contre le CPE ? Non prévue au programme et vite oubliée !

Voilà qui en dit long sur cette gauche de la gauche.

Et pourtant, c'est bel et bien la lutte de ces derniers mois, qui a mobilisé une partie de la jeunesse et a trouvé la sympathie du monde ouvrier, qui fait reculer patronat et gouvernement. La lutte et pas les urnes !

Mais la gauche de la gauche, c'est pas l'extrême gauche révolutionnaire !

Olivier BELIN

Convergences Révolutionnaires n° 45 (mai-juin 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Numéro spécial sur le mouvement anti-CPE

Dossier : Trois mois sous la pression de la jeunesse : premier recul du gouvernement : le CPE enterré... restent le CNE et la précarité.

Articles : En Belgique aussi : la précarité... et des patrons aidés - USA : des millions de travailleurs immigrés dans la rue - Israël : le triomphe du nationalisme et du racisme anti-arabe ? - Brésil : une tribune du PSTU.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

• Tremblement de terre

L'Indonésie à nouveau frappée

Le bilan provisoire du tremblement de terre qui vient de frapper le sud de l'île de Java, en Indonésie, se chiffre déjà par des milliers de morts, des dizaines de milliers de blessés et au moins 200 000 sans-abri, sans compter les destructions en tout genre.

Cette région, qui fait partie de « la ceinture de feu du Pacifique » car elle concentre 90 % de tous les volcans en activité de la planète, est particulièrement exposée aux séismes, éruptions volcaniques et raz-de-marée. Mais, année après année, ou presque - c'est en décembre 2004 qu'un tsunami a balayé, entre autres, le sud-ouest de l'île indonésienne de Sumatra - les catastrophes se suivent sans que des mesures semblent avoir été prises, sinon pour y parer, du moins pour en limiter les effets. Et les images que l'on a vues, ces derniers jours en provenance de Java, en rappelaient bien d'autres.

Gens hagards errant au milieu des décombres, sans eau potable ni nourriture, blessés qui ne peuvent être acheminés vers les rares hôpitaux, de toute façon débordés... Comme, depuis le tsunami, il y a un an et demi, la Croix Rouge, diverses agences de l'ONU et des ONG ont dû maintenir des représentants en Indonésie, ces organismes ont été plus rapidement à même d'évaluer les besoins en secours (ils se monteraient dans l'immédiat à une dizaine de millions de dollars), tandis que le gouvernement indonésien lançait un appel à l'aide internationale.

Juste après le tsunami de fin 2004, et l'émotion qu'il avait soulevée dans l'opinion publique mondiale, on a entendu les autorités internationales et celles des pays riches affirmer que des mesures allaient être prises, qu'on allait mettre en place des systèmes de réponse rapide, organisée à l'échelle internationale, et à la hauteur des besoins, en cas de nouveau drame.

Derrière les déclarations fracassantes,

Pierre LAFFITTE

Nos lecteurs écrivent Assez d'arbitraire !



Je me permets d'attirer votre attention sur la situation d'Inza Bamba, de nationalité ivoirienne. Celui-ci est arrivé en France le 11 avril 2000 avec un visa touristique valable un mois. Inza Bamba est danseur. Il donne des cours de danse africaine. Il a créé l'association Halen Club (Homme Appartenant à la Libre Entente) à Niort (Deux-Sèvres), dont le but est de mettre en place des activités culturelles et artistiques (autour de la culture africaine), des spectacles de danse, etc. Depuis 2003, Inza a effectué de nombreuses interventions et organisé des spectacles pour la ville de Niort. Depuis 2004, il travaillait auprès des enfants dans de nombreuses écoles, à la satisfaction de toutes et tous. Reconnu par la municipalité niortaise, sa profession s'inscrit dans le cadre des contrats éducatifs locaux (CEL). (...).

Inza Bamba a demandé une régularisation de sa situation administrative auprès des autorités préfectorales des Deux-Sèvres, qui ont refusé. Il a été convoqué au commissariat de Niort le 16

la réalité a été bien moins reluisante. Et l'on sait ce qu'il en a été de la mise à disposition des populations des secours dits d'urgence. Alors que les destructions, le dénuement des sinistrés étaient terribles, si les dons individuels et collectifs avaient afflué d'un peu partout, la coordination et la distribution de cette aide n'ont été effectuées que laborieusement, et encore pas totalement, même un an et demi après.

S'agissant du dernier séisme, l'Union européenne, les États-Unis et divers gouvernements ont aussitôt promis des millions d'euros ou de dollars. Sans doute, cela vaut mieux que rien du tout, ou presque. Car c'est bien ce qui s'est passé dans le cas du tremblement de terre du Cachemire, survenu lui aussi fin 2004, mais sans que les grandes puissances, qui en auraient pourtant eu les moyens, mettent tout en œuvre pour secourir des millions de victimes. Alors, beaucoup de Cachemiris ont dû affronter l'hiver himalayen sans autre abri que des tentes, sans vivres, sans médicaments. Et combien n'y ont pas survécu ? Il est vrai que leur tragédie ayant été moins couverte par les grandes chaînes de télévision, les dirigeants d'Europe et d'Amérique se sont sentis encore moins que d'habitude obligés de faire même semblant de lever le petit doigt.

Ah, faire parcourir la moitié des mers à un engin de guerre, le *Clemenceau*, pour s'en débarrasser, déployer en un temps record des armées, leurs hommes et matériels de mort, pour attaquer et occuper l'Afghanistan, l'Irak ou autres, cela, les puissances impérialistes savent le faire. Et surtout, elles ont la volonté de le faire. Quant à aller porter secours, avec la même rapidité et en y mettant tous les moyens nécessaires, à des populations civiles de pays pauvres victimes de catastrophes naturelles, c'est une autre affaire...

janvier 2006 à 10 heures sous un prétexte fallacieux, pour être expulsé en moins de 24 heures (le mardi 17 janvier) et ce, sans pouvoir prendre ne serait-ce qu'une chemise.

Cette pratique, qui peut être qualifiée d'inhumaine, s'inscrit dans la politique de monsieur le ministre de l'Intérieur du gouvernement actuel. Contrairement aux recommandations du ministre de l'Intérieur dans sa circulaire du 31 octobre 2005, monsieur le préfet des Deux-Sèvres (Jean-Jacques Brot) n'a nullement tenu compte du processus d'intégration de monsieur Inza Bamba, de l'utilité sociale de son travail auprès des jeunes et des enfants des quartiers « en difficulté » et des craintes qu'il évoquait en cas de retour en Côte-d'Ivoire. La Préfecture semble n'avoir qu'un seul objectif : répondre aux statistiques des expulsions du ministère de l'Intérieur (...).

Stéphany Bamba Leray

Bienvenue à la fête de Lutte Ouvrière !

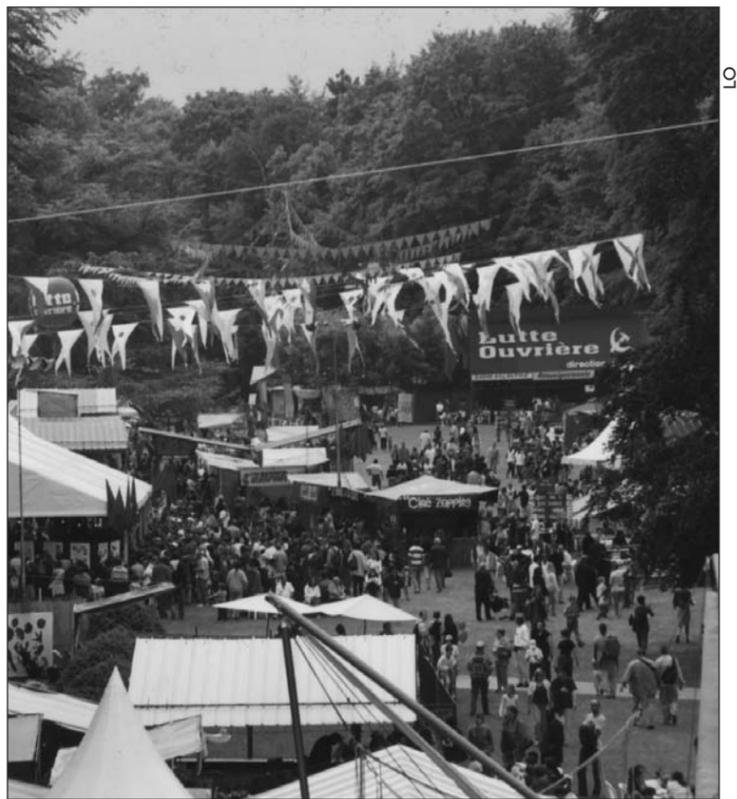
Faites le plein... de musique, de spectacles, de films et de fraternité !

Dans ces pages, vous pourrez parcourir la fête « sur plan », ce qui vous permettra d'établir votre programme de spectacles, de visites, de jeux, de dégustations gastronomiques. Du village médiéval* au chapiteau scientifique*, du grand podium* au chapiteau Karl Marx*, vous pourrez vous distraire comme vous instruire, et vous instruire en vous distrayant !

Notre fête est une fête populaire, qui rassemble ceux qui ont en commun d'aspirer à une société sans exploitation de l'homme par l'homme, dans laquelle le fait d'être une femme, d'être né dans un autre pays, d'avoir une couleur de peau différente ou d'être né riche ou pauvre, ne serait pas synonyme de discrimination.

Alors, à tous, bonne fête !

* Les programmes détaillés sont disponibles dans les stands « Renseignements ».



La fête sera ouverte le samedi 3 juin de 9 h à 23 h, puis sans interruption du dimanche 4 juin à 9 h jusqu'au lundi 5 juin à 20 h

AU GRAND PODIUM

Samedi	Dimanche	Lundi
14 h 15 LOUIS ET LES COTONS TIGES visitent Brassens Chansons théâtralisées	14 h 00 CLAUDE MICHEL Chansons engagées et féministes	13 h 45 BALBINO MEDELLIN Gitan de Paname - Chansons gitanes et rock
16 h 00 MAP (Ministère des Affaires Populaires) Rap aux sonorités orientales, tziganes ou musettes	15 h 00 Allocution d'Arlette LAGUILLER	15 h 00 Allocution d'Arlette LAGUILLER
17 h 00 Allocution d'Arlette LAGUILLER	16 h 00 MES SOULIERS SONT ROUGES Chansons festives	16 h 00 LA COMPAGNIE JOLIE MÔME dans <i>Légitime colère</i> Chansons de subversion
17 h 45 MD TRIO Swing manouche	21 h 00 BA CISSOKO Electric Mandingue (Guinée)	Tout savoir sur la fête sur internet fete.lutte-ouvriere.org
21 h 00 PAULINE CROZE Chansons rock		

Allocutions d'Arlette Laguiller au Grand Podium

samedi 3 juin à 17 h
dimanche 4 juin à 15 h
lundi 5 juin à 15 h

Les vignettes LO

Si vous avez acquis des « vignettes » à l'avance, vous bénéficiez d'une réduction de 20 % sur tous vos achats dans la fête (sauf le tabac, payable en euros seulement).

Au Fil de l'Arbre

Les aventuriers, et tous ceux qui aiment les sensations fortes pourront découvrir un parcours aérien où ils devront se déplacer d'arbre en arbre, à plusieurs mètres de hauteur. Echelles, ponts de singe, tyroliennes, filets... rien ne manque pour se faire peur en toute sécurité. Le parcours est homologué et se fait sous la surveillance de moniteurs compétents.

Le Village médiéval

Dans ce village de toile, on trouvera, tout droit venus du Moyen Age : artisans, combattants, musiciens, jongleurs, cuisiniers.

La troupe **Tempus Fugit** se produira dans deux pièces médiévales : *La Prodigueuse Ystoire du Chevalier de la Cailleterie* et *La Légende du Coulobre* et présentera des machines de siège en fonctionnement.

La troupe **Les Gueux Lurons** présentera *Le Procès du Cochon*.

Olivier BOUZY, historien, parlera de l'alimentation pendant la Guerre de Cent Ans

Nicolas OFFENSTADT, historien, parlera de la communication orale et de la pratique des cris au Moyen Âge.

Hellowood - l'Actor's Studio

Venez assister aux plus récentes réalisations cinématographiques de la fête, celles où vous pourrez être acteur ! Offrez-vous les beaux rôles du cinéma, et devenez le temps d'un film, magicien, torero, chasseur de la préhistoire ou cosmonaute.

AU PETIT THEÂTRE

13 h 45 LES BELLES HELENE , revu et charcuté d'après Offenbach	13h30 LES BELLES HELENE , revu et recharcuté d'après Offenbach	13h30 DESERT ORANGE , rock
15 h 30 CRAZY COW , rock'n roll	15h45 TRES PESOS , rock latino	15h45 BANDITS D'HONNEUR , chansons sans étiquette
18 h 00 LA CANAILLE , rap	17h30 TITOY , pop rock	17h30 THE MOONLIGHT SWAMPERS , folk, blues, country et rock
19 h 45 JEF SICARD en quartet jazz afro-latin	19h30 BAL FOLK animé par UN PEU FRAIS POUR LA SESSION (musique irlandaise)	
21 h 30 MIDNIGHT JOKERS , standards rock		

Du spectacle en permanence

Le **Cirque Ulher**, un cirque foldingue, les **Moonlight swampers**, du folk, du blues et du rock acoustique, **Country-folk music limited**, des chants traditionnels américains, les groupes **Blues Non Stop** et **Blues Country** joueront de la musique du même nom, le groupe **Bonnet M** nous rappellera des tubes de la disco ou de la chanson française, la chorale **Ça**

dénote nous fera part de son répertoire de chansons populaires. **Simone Tassimot** donnera à la librairie une lecture-spectacle de *L'Inventaire* de Jacques Prévert, avec Mina dans le rôle de la petite fille. Plusieurs chanteurs seront parmi nous : **Eric Simon** (poésie, chansons, guitare), **Jean-Philippe Apro** (chansons), **D. Rago** (chansons). Un groupe

choral présentera chansons et musique variées. Un chœur chantera des chansons populaires du mouvement ouvrier italien et espagnol. Le groupe **Lézarts Bizarts** fera non seulement de la musique mais aussi du jonglage. **Jean-Claude Gombault** animera un bal musette.

Une carte pour trois jours

La carte donne accès à la fête durant les trois jours et permet d'assister à tous les spectacles, aux multiples animations, aux cinémas, aux conférences, au Carrousel de la connaissance, aux spectacles du Village médiéval, aux

débats, etc.

La carte coûte 15 euros pour les trois jours. L'entrée de la fête est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés d'un adulte.

Tous les stan



Entrée

- 1 Accueil des tout-petits
- 2 Les ballons de la Fête - AXA - Les Bouvets-Charras

Allée de la Diane

- 3 Aux moules
- 4 Serpent à lumière
- 5 Mare aux canards
- 6 Les mots fléchés - PTT 17
- 7 Chorba, thé, gâteaux - PSA Aulnay/Saint Ouen (93)
- 8 Manège enfantin
- 9 Marionnettes
- 10 Mini golf
- 11 La Halle aux jeux
- 12 Accueil Nord
- 12 bis Podium de la Diane

- 13 A vos pinceaux
- 14 Quiches et tartes « LO » rraines

Place du Grand Podium

- 15 Disques
- 16 Arbalète
- 17 Accueil Alsace, Lorraine, Franche-Comté
- 18 Accueil Bourgogne Abri: Petit kiosque à musique
- 19 Orienthé-vous - Alcatel Vélizy
- 20 Fondue jurassienne
- 21 Assiette de fromages
- 22 Aux mollets d'acier
- 23 Jus de fruit, milkshake
- 24 Barbe à papa
- 25 L'escargot
- 26 Crêpes canadiennes - Continental Compiègne
- 27 Flammekueche - General Motors Strasbourg
- 28 Gaufres de Liège et bières belges fruitées
- 29 Accueil Centre
- 30 Bonbons
- 31 Hareng de la Baltique et saumon fumé
- 32 L'enfer est pavé de bonnes citations - IBM-Altis - Corbeil
- 102 Fraternité à la menthe

Esplanade du Château

- 33 Maffé

- 34 UATCI
- 35 Sinif Mücadelesi (UCI Turquie)
- 36 Café turc döner kebab
- 71 Breakfast, coffee, cakes
- 72 Lutte Ouvrière Hôpitaux
- 73 Brin de fantaisie - Hôpital Sainte-Anne
- 74 Lutte Ouvrière Renault Peugeot
- 75 Marmite haïtienne
- 76 La Voix des Travailleurs (OTR) UCI Haïti
- 77 Combat Ouvrier (Antilles) UCI
- 78 Menus d'îles

Cité politique

- 37 Organisation Communiste Libertaire
- 38 Le Prolétaire, PC International
- 39 CNT (Confédération Nationale du Travail)
- 40 Collectifs Ne laissons pas faire ; Pour la libération de G. Ibrahim Abdallah ; Mumia Abu Jamal (Cosimapp) ; Leonard Peltier
- 42 UJFP (Union Juive Française pour la Paix)
- 43 L'Internazionale (Italie)
- 44 Pagine Marxiste (Italie)
- 45 Parti Communiste du Kurdistan, KKP
- 46 Köz, journal communiste en Turquie
- 47 Coordination 93 des Sans-Papiers
- 48 Alternative Révolutionnaire Socialiste - Combat (ARS-Combat)
- 49 La Commune - UIT, IV^e Internationale
- 50 Gauche Communiste
- 51 Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR)
- 52 Gauche Révolutionnaire (CIO/CWI)
- 53 Comité pour la Refondation de la IV^e Internationale
- 54 Bureau International pour le Parti Révolutionnaire

Échecs et Marx

Dimanche 4 juin, à 16 heures, Jean-Philippe Karr, maître international d'échecs, jouera une partie simultanée d'échecs contre 24 joueurs. Venez vous inscrire au stand « Échec et Marx » ! Venez le mettre en échec !

- (CWO), Bilan et perspectives, Battaglia Comunista
- 55 Coordination des Comités Palestine Ile-de-France
- 56 Les Amis de la Commune
- 57 Tendance Bolchévique Internationale
- 58 DHKC International (Turquie)
- 59 League for the Revolutionary Party (États-Unis)
- 60 Fraction Trotskiste pour la Quatrième Internationale (FT-QI)
- 61 Internationales Komitee der Vierten Internationale (Berlin)
- 62 Groupe CRI
- 63 AFRICA
- 64 Workers' Liberty (Grande-Bretagne)
- 65 Revolutionary History/Marxist Internet Archives (Grande-Bretagne)
- 66 Centre d'Études et de Recherches sur les Mouvements Trotskystes Internationaux (Cermtri)
- 67 Prométhée
- 68 Socialist Party of Great Britain
- 69 Red Dawn Working Group
- 70 Mouvement Communiste

Place Karl Marx

- 79 Accueil Le Mans - Chartres
- 80 Ciné zapping
- 81 Billard électrique
- 81 bis Tag libre
- 98 Pizza, aioli
- 99 Accueil Sud-Est

- 100 Dolina - Solystic
- 101 Choucroute de la Puszta - CHU Rouen

Place de la Guinguette

- 82 Salle des fêtes (Sports, forums, musique, etc.)
- 83 Indoustand - RATP
- 84 Ile de la Réunion
- 84 bis Andouillettes et salades - Snecma Corbeil et Gennevilliers
- 85 Guinguette
- 86 Café, délices de la Guinguette - CAF et SNCF
- 87 Cube d'escalade
- 88 Echecs et Marx
- 89 Couscous
- 90 Trampoline
- 90 bis Barbouille
- 91 Sudoku - Gare de Lyon
- 92 Tir à la patate - Banque de France
- 93 Annoncez la couleur - RATP
- 94 artes postales - EdF-GdF
- 95 La coupe est pleine -

Camping or not camping

Il n'y a pas de camping aménagé proche de la fête et le camping sauvage est interdit dans toute la région.

Nous avons prévu un emplacement à l'intérieur de la fête, mais attention, nous ne pouvons offrir qu'un nombre limité de places et des conditions de confort précaires. Nous réservons donc ces places à ceux qui viennent de loin.

- Aérospace - Reims
- 96 Accueil Champagne-Ardenne - La Faïencerie Vitry-le-François
- 97 La truffade - Renault Rueil/Lardy

Allée de la libération des femmes

- 103 Jambon du Morvan
- 104 Fléchettes
- 105 Brico'Lo
- 106 Le monde à la carte - Delphi
- 107 Mettez-vous au parfum - Chaffoteaux
- 108 Accueil Tours, Angers, Poitiers, Cholet
- 109 Dolce Vita
- 110 Grain de folie - Hôpitaux/Chèques Postaux Limoges
- 111 Le frondeur du Poitou - Fonderies du Poitou
- 112 Salades gourmandes
- 113 Gaufres de Picardie
- 114 Tir à plomb - Chantiers de l'Atlantique
- 115 Accueil Bretagne -

La fête, un espace de discussion politique

Notre fête est l'occasion de rencontrer nos militants et d'échanger les idées avec eux, car chaque stand est tenu par des militants d'une ville ou d'une entreprise.

La fête est aussi un grand rassemblement d'extrême gauche, où des groupes politiques de France, de Grande-Bretagne, d'Allemagne,

d'Italie, d'Espagne, de Turquie mais aussi d'Afrique ou d'Amérique sont présents, même s'ils ne partagent pas tous nos idées. Des forums de discussion sont organisés dans la Cité politique, permettant aux groupes présents sur la fête de développer un thème de leur choix.

Débat Ligue Communiste Révolutionnaire - Lutte Ouvrière

dimanche 4 juin à 18 h

« Quelles réponses à la situation politique en France et

ds de la Fête



@souvenir de la fête

Un cyber-stand (près de la Cité des Sciences) vous permettra d'envoyer gratuitement par e-mail votre photo-souvenir de la fête.

Vive les jeunes!

Un accueil pour les tout-petits de plus de trois mois est prévu, où des camarades attentionnés et compétents les prendront en charge... entre deux visites de la maman ou du papa. Une installation à langer sera en libre-service à la disposition des parents.

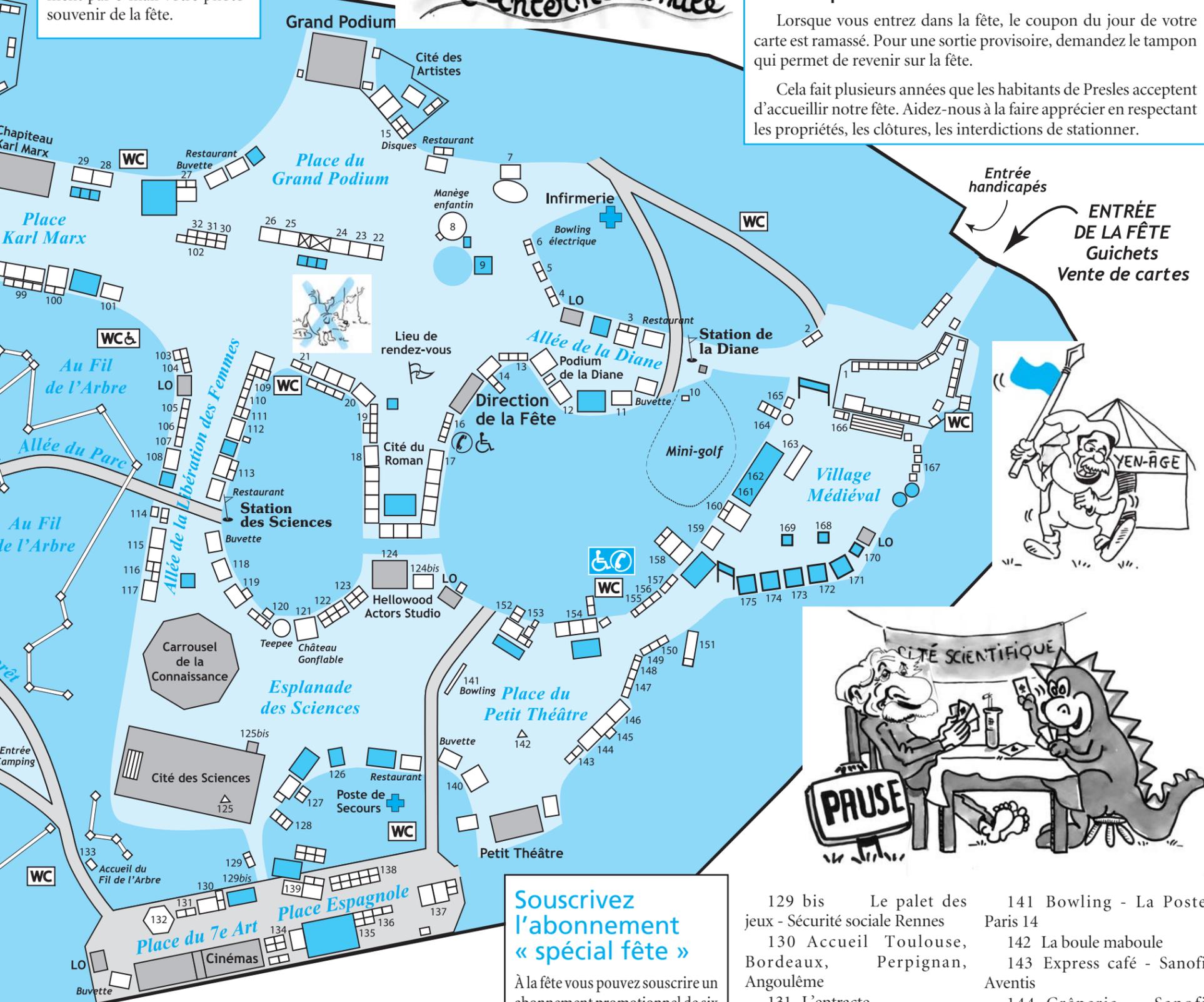
La Cité des Jeunes accueillera les plus grands, avec des animations nombreuses (jeux, dessins animés, etc.).

Des Jeux pour tous : retenez que dans la fête, presque tous les jeux - et ils sont nombreux - sont gratuits pour les enfants !

Sortie provisoire

Lorsque vous entrez dans la fête, le coupon du jour de votre carte est ramassé. Pour une sortie provisoire, demandez le tampon qui permet de revenir sur la fête.

Cela fait plusieurs années que les habitants de Presles acceptent d'accueillir notre fête. Aidez-nous à la faire apprécier en respectant les propriétés, les clôtures, les interdictions de stationner.



Entrée handicapés
ENTRÉE DE LA FÊTE
 Guichets
 Vente de cartes



Souscrivez l'abonnement « spécial fête »

À la fête vous pouvez souscrire un abonnement promotionnel de six mois à *Lutte Ouvrière* et *Lutte de Classe* pour 20 euros.

Dans les stands « Lutte Ouvrière »

128 Tir à l'arc - Aventis Vitry

Place du 7^e art

129 Tabac

Nos amies les bêtes

Nous aimons les animaux, mais pour des raisons d'hygiène et de sécurité, nous vous demandons de ne pas les amener à la fête. Si vous y êtes obligés, merci de les surveiller de près et de tenir les chiens en laisse. Pour que la fête reste la fête, les gros chiens et les chiens d'attaque, même muselés, ne peuvent être admis dans l'enceinte de la fête.

- Normandie
- 116 Tea break
- 117 Workers' Fight UCI (G.B.)
- 118 Brochettes grecques -
- Air France
- 119 La Puce Rouge - Crédit Lyonnais
- 120 Tepee et minéraux

- Studio
- 124 bis Brick à l'œuf
- 125 Cafétéria du chapiteau scientifique
- 125 bis Envoyez votre photo-souvenir de la Fête par e-mail
- 126 Le karaoké - Creil
- 127 Confit de canard - Bordeaux

Esplanade des sciences

- 121 Château gonflable
- 122 Coquilles Saint-Jacques et tartes normandes - Arsenal de Cherbourg
- 123 À la bonne tripe - Hôpital Besançon
- 124 Hellowood - Actor's

- 129 bis Le palet des jeux - Sécurité sociale Rennes
- 130 Accueil Toulouse, Bordeaux, Perpignan, Angoulême
- 131 L'entracte
- 132 Ciné-débat
- 133 Accueil pour le Fil de l'Arbre

Place espagnole

- 134 Crêperie bretonne
- 135 L'huître ouvrière - Hôpital Pontchaillou Rennes
- 136 Tapas y sangria - Carnaud Laon
- 137 Churros y chocolate -

- Air France Le Bourget
- 138 Tortilla y sepia
- 139 Paella valenciana

Place du Petit Théâtre

- 140 Billard - La Poste Paris

- 141 Bowling - La Poste Paris 14
- 142 La boule maboule
- 143 Express café - Sanofi Aventis
- 144 Crêperie - Sanofi Aventis Vitry-sur-Seine
- 145 Des glaces pour tous
- 146 Accueil Lyon
- 147 P'tit atelier
- 148 Y'a les boules
- 149 Accueil Clermont-Ferrand
- 150 Fromages d'Auvergne
- 151 C'est la cata
- 152 Le Fraisier - Services financiers Ile-de-France
- 153 Charlottes - La Poste Paris
- 154 Spécialités lyonnaises
- 155 Artisanat des Gones
- 156 Palets rouges - PSA - La Garenne
- 157 Spark (États-Unis)

À la Cité des Sciences

Les conférences avec des personnalités scientifiques

Samedi

- 14 h : **Pierre BANCEL**, linguiste : « la survie des mots fossiles, depuis l'avènement d'Homo sapiens »
- 15 h 30 : **Michel MORANGE**, généticien et historien des sciences, de l'Ecole Normale Supérieure : « le darwinisme est-il dépassé ? »
- 18 h : **Sylviane GASQUET**, professeur de lycée, ancien membre du Conseil national des programmes, auteur de *Plus vite que son nombre* : « Quand la presse fait dire aux chiffres autre chose que ce qu'ils disent »
- 19 h 30 : **Guillaume MOREL**, chercheur au Laboratoire de Robotique de Paris : « La robotique pour la chirurgie »
- 21 h : **Pascal PICQ**, paléanthropologue, professeur au Collège de France : « D'où vient la bipédie de l'espèce humaine ? »

Dimanche

- 13 h 30 : **Sarah SAMADI**, chercheuse, Museum d'Histoire Naturelle : « Exploration de la nature au XXI^e siècle et biodiversité : dans les fonds

sous-marins et ailleurs, que reste-t-il à découvrir ?

- 16 h : **Agnès GUILLOT**, du laboratoire Animatlab de l'Université Paris 6 : « La bionique, le retour : inventions transposées de la nature, robots inspirés des animaux... »
- 17 h 30 : **François VANUCCI**, professeur de physique des particules à l'Université Paris 7 : « 50 ans après la découverte du neutrino : la traque d'une particule mutante d'un monde invisible »
- 19 h : **Arkaan SIMAAN**, physicien et historien des sciences : « Les persécutions religieuses contre les scientifiques : Giordano Bruno, Galilée, Buffon... »
- 20 h 30 : **Jean-Yves GRANDPEIX**, chargé de recherches au CNRS, Laboratoire de Météorologie Dynamique : « Tempêtes, cyclones : le réchauffement climatique dérègle-t-il la planète ? »

Lundi

- 11 h 30 : **Marc PESCHANSKI**, chercheur à l'INSERM : « La fraude scientifique sur le clonage : un cas isolé ? »

Demandez le programme !

Dans tous les stands de « Renseignements » Lutte Ouvrière, des programmes détaillés des cinémas, des conférences scientifiques, des débats, des animations et du village médiéval, sont mis à la disposition de tous. N'hésitez pas à les demander !

Le cinéma à la fête !

(programme complet, avec les horaires, dans tous les stands Lutte Ouvrière)

Tous les films sont gratuits mais le nombre de places étant limité, un billet pour la séance choisie est à retirer au stand ENTRACTE (n° 131) situé juste en face des cinémas. La distribution des tickets commence un quart d'heure avant chaque séance, mais il n'est pas interdit de venir avant.

Les films qui seront projetés cette année dans les deux cinémas de la fête :

Saint Jacques La Mecque de Coline Serreau
Joyeux Noël de Christian Carion
Sauf le respect que je vous dois de Fabienne Godet
Lord of war d'Andrew Nicol
Sometimes in April de Raoul Peck (inédit en France)
L'enfant de Jean-Pierre et Luc Dardenne
Paradise now de Hany Abu Assad
Travaux de Brigitte Roüan
The constant gardener de Fernando Meirelles
Va, vis et deviens de Radu Mihaileanu

Robots de Chris Wedge
Le procès de Bobigny de François Luciani
Mourir d'amiante de Brigitte Chevet
Un monde moderne de Sabrina Malek et Arnaud Soulier

Cinéma sur écran géant en plein air

Dans la nuit du dimanche au lundi, deux films seront projetés Esplanade Des Sciences : *Robots* vers 23 h 15 et *Lord of war* vers 1 h. N'oubliez pas de vous vêtir chaudement car les nuits sont fraîches. Et cette fois-ci, pas de tickets, il y a de la place sur la pelouse pour tous les spectateurs !

Le Carrousel de la Connaissance

MOYEN ÂGE : les mille ans qui virent la fin de l'Empire romain et le début de la mondialisation

En 45 minutes pendant lesquelles vos sièges défileront devant des scènes illustrant un récit parvenant dans vos écouteurs individuels, cette année, le Carrousel vous entraîne au Moyen Âge.

Certaines des étapes importantes de ce long millénaire seront retracées, de la chute de l'Empire romain à la suite des invasions barbares,

jusqu'au XV^e siècle qui vit la bourgeoisie devenir une puissance économique de premier plan, en passant par les croisades, le développement des villes, des marchands et des banquiers, les cathédrales, la formation de la France et de son État.

Départ toutes les sept minutes.

Les mini-conférences

Pour tous les goûts et toutes les curiosités... En permanence, dans six "mini-amphithéâtres", des conférenciers se relaient pour traiter, en termes simples, de questions scientifiques. Parmi les sujets abordés :

- Musiques et mathématiques ou Comment nos oreilles font des maths sans le savoir.
- Sommes-nous seuls dans l'Univers ?
- L'Univers, la matière et le Big-Bang.
- Chaud ou froid, vapeur ou glaçon, dans la matière, c'est l'agitation.
- Windows et Linux, à quoi ça sert ?
- Visite à l'intérieur d'un microprocesseur ?
- Les plantes voyageuses.
- Histoire d'une bûche.
- Grippe aviaire et Chikungunya, on n'en a pas fini avec les épidémies.
- Sous le microscope : des cellules à l'organisme.
- Tout savoir sur le sang.
- Pourquoi le savon lave.
- La chimie, c'est naturel.
- Pourquoi la Lune a-t-elle une face cachée ? Quel rapport avec la disparition des dinosaures ?
- Illusions auditives et visuelles.
- La radioactivité au quotidien.
- Soleil, lampes, vers luisants : d'où vient leur lumière ?
- Le jeu de construction de la matière (du sel de cuisine aux protéines de la vie, en passant par ces fibres qui nous habillent).
- Petite histoire des chiffres : avoir un zéro en maths, c'est pas dramatique ; c'est même indispensable.
- Haches en pierre polie et premières déforestations.
- Les fossiles vous parlent.
- Des minéraux organisés à l'anarchie de leur exploitation.
- Coïncidences et probabilités : quelle est la probabilité de rencontrer votre patron dans le métro... ou à la fête de LO ?
- Électricité, magnétisme et ondes radio.
- Le calcul, du caillou au boulier et à l'ordinateur.
- Voyage en soustraction autour du monde.
- Le vol, de l'oiseau au delta-plane et à l'avion.
- Faire le point en mer, de la navigation à vue au GPS.
- En quoi l'écriture musicale a révolutionné la création de la musique.

Et, il y en aura quelques autres...

Au chapiteau Karl Marx

Samedi 3 juin

12 h 30 **Michel LEQUENNE** présentera la réédition du livre *Juin 36* de Jacques Danos et Marcel Gibelin

14 h **Julia WRIGHT**, porte-parole en France de Mumia Abu Jamal, coordinatrice du COSIMAPP, Yannick SANCHEZ réalisateur du film « Progress Drive », Marie-Cécile PLA et Claude GUILLAUMAUD-PUJOL du Collectif Unitaire National Ensemble, sauvons Mumia : Mumia Abu Jamal, la dernière ligne droite

15 h 30 **Jean-Luc TOULY**, auteur de *L'eau des multinationales* : La gestion du service public délégué aux trois multinationales françaises

18 h **Gérard DUMONT**, auteur de *10 mars 1906, compagnie de Courrières : enquête sur la plus grande catastrophe minière d'Europe* : La catastrophe de Courrières

19 h 30 **Marie TREPS**, chargée de recherches au CNRS, auteur de *Les mots voyageurs et Calembourdes* : Le français, langue d'accueil.

Dimanche 4 juin

10 h 30 **Dominique DECEZE**, journaliste et auteur de *Haute tension à EDF-GDF* : La privatisation d'EDF et ses effets sur la santé des agents.

12 h **Jean-Louis PLANCHE**, historien : Sétif 1945, histoire d'un massacre annoncé

13 h 30 **Jean-Jacques MARIE**, à propos de ses ouvrages : *Cronstadt* et *Trotsky, révolutionnaire sans frontières*

16 h **Fadela AMARA** de Ni Putes Ni Soumises

17 h 30 **Nicolas OFFENSTADT**, auteur de *Les fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective*, *Le chemin des dames* : Refus et critiques de la guerre entre 1914 et 1918

19 h **Simone TASSIMOT** fera chanter des chants révolutionnaires.

20 h 30 **Michel RODINSON** présentera la réédition du roman *Le fléau du savoir* d'André Billy et Moïse Twersky, qu'il a préfacé.

Lundi 5 juin

10 h 30 **Marie-Laure DUFRESNE-CASTETS**, avocate, et **Pascal MOUSSY**, juriste du travail : Le Code du travail en ligne de mire.

12 h **Damien ZANONE** qui a travaillé à une édition sélective de l'oeuvre : *L'histoire de ma vie* de George Sand

13 h 30 **Maurice RAJSFUS** auteur de *La France bleu marine*, *de Marcellin à Sarkozy* : Police d'hier et d'aujourd'hui.

16 h **Michel PINCON** et **Monique PINCON-CHARLOT**, auteurs de *Voyage en grande bourgeoisie* : *Journal d'enquête* et *Sociologie de Paris* : La grande bourgeoisie : une classe mobilisée.

17 h 30 **Laurence ROQUES**, présidente de la commission «droit des étrangers» au Syndicat des avocats de France, spécialiste du droit des étrangers et de l'immigration, parlera de la nouvelle loi Sarkozy.

• Michelin – Clermont-Ferrand

La mort d'Édouard Michelin Le patron change, l'exploitation continue

À Clermont-Ferrand et dans la région, l'annonce de la mort accidentelle d'Édouard Michelin au cours d'une sortie en mer en Bretagne a surpris. Mais l'émotion dont parlent tant les journalistes se trouve du côté de ses semblables : patrons, gros commerçants et notables. Pour les travailleurs, ce sera la continuité des conditions de travail et de salaire.

Le décès annoncé, la direction n'a pas perdu de temps pour annoncer la couleur : c'est Michel Rollier, le seul cogérant en place, et depuis peu d'ailleurs, qui tient la barre et devient le patron.

S'il ne porte pas le nom de Michelin, il en est très proche. C'est un cousin du disparu, et son père, François Rollier, cousin germain de François Michelin, fut longtemps cogérant. On

voit que l'entreprise ne quitte guère le giron familial.

Michel Rollier a déclaré sans détour qu'il va « assurer la continuité de la direction ».

Il n'y aura donc rien de changé quant à la suppression des postes et aux fermetures programmées d'ateliers ou d'usines ; ni au refus d'augmenter décemment les salaires alors que les bénéfices explosent : plus de 900 millions d'euros en 2005.



Quand les travailleurs de Michelin protestaient contre les premiers licenciements annoncés par feu Édouard Michelin en 1999.

Maintenant, on entend les louanges sur Édouard Michelin, dont on nous dit qu'il était un patron ouvert, sachant communiquer, et qui aurait modernisé l'image de Bibendum. Les notables, les élus et les médias qui colportent ces clichés oublient vite que c'est très loin de la réalité pour les travailleurs.

Au moment où il devint le n° 1, fin 1999, Édouard Michelin avait osé annoncer le même jour des bénéfices records et

7 500 suppressions d'emplois. Cela avait fait scandale et déclenché une grève. Jospin, alors Premier ministre, avait avoué piteusement qu'il ne pouvait rien faire.

Et tout récemment, c'était la fermeture d'usines : en Angleterre, à Poitiers, au Canada, avec des milliers d'emplois supprimés et des centaines de licenciements. Ou encore à l'usine de Roanne, dans la Loire, où les ouvriers viennent de faire une

semaine de grève pour protester contre la mise en place d'horaires encore plus contraignants et l'augmentation de la production alors que 46 emplois sont supprimés.

« Un grand patron » disparaît, disent les journaux. Pour les travailleurs, ce n'était qu'un exploiteur, qui est aussitôt remplacé par son semblable, auquel ils devront faire face.

Correspondant LO

Une dynastie patronale

La mort d'Édouard Michelin, le PDG de l'entreprise du même nom, dans un naufrage vendredi 26 mai, a suscité des déclarations élogieuses sur sa réussite et celle de son entreprise, comme celle de Jacques Chirac saluant le « champion industriel français unanimement reconnu ». Laurence Parisot, la dirigeante du Medef, par ailleurs membre du conseil de surveillance du groupe Michelin, n'a pas manqué elle aussi de louer le « très, très grand chef d'entreprise ».

Édouard Michelin était un des patrons les mieux payés, avec 2,4 millions d'euros en 2004. Le numéro un mondial du pneumatique, avec un effectif de 130 000 salariés répartis dans 140 pays, a pu afficher l'an dernier un résultat net de 889 millions d'euros et un chiffre d'affaires de 15,6 milliards d'euros.

Belle réussite en effet ! Mais tous ces laudateurs, patrons et politiciens, oublient bien évidemment de dire que celle-ci est le résultat de l'exploitation de dizaines de milliers d'ouvriers en France et dans le monde depuis plus d'un siècle.

La première société Michelin et Cie, créée en 1889 à Clermont-Ferrand par les frères Édouard et André, fabriquait des pneus en caoutchouc pour les bicyclettes puis, quelques années plus tard, des pneus pour les pre-

mières automobiles.

C'est sur l'exploitation des peuples colonisés dans les plantations d'hévéas, les « arbres à caoutchouc », que le groupe bâtit en particulier sa fortune. Quand, au début du 20^e siècle, Michelin s'installa en Indochine, alors colonisée par la France, il obtint, comme les autres compagnies françaises, des concessions de plusieurs années sur des terres volées purement et simplement aux peuples qui vivaient là. Par l'intermédiaire de plusieurs sociétés liées à la Banque d'Indochine et à la Banque des Pays-Bas, Michelin contrôla bien vite 68 %

des plantations d'hévéas de la colonie. Sur un de ses sites indochinois, en trente ans dans la première moitié du 20^e siècle, 12 000 travailleurs trouvèrent la mort suite à la malnutrition ou aux maladies, preuve de la férocité de l'exploitation.

Dans les entreprises implantées en France, et en particulier dans celle de Clermont-Ferrand, les Michelin maintinrent longtemps un système paternaliste d'exploitation des travailleurs : création d'écoles-maison, nécessité d'obtenir une recommandation d'un curé ou d'une bonne sœur pour rentrer

à l'usine, chasse aux militants ouvriers. Les prédécesseurs d'Édouard furent des patrons particulièrement réactionnaires : ainsi dans les années 1930, tout comme les Lesieur, Ripolin, Lafarge ou Renault, ils soutinrent la Cagoule, une organisation secrète d'extrême droite, créée après l'interdiction des ligues fascistes par le gouvernement du Front populaire en juin 1936 et censée les protéger du « péril rouge ».

Depuis, l'entreprise n'a cessé de grandir et surtout les profits n'ont cessé d'augmenter. Les salariés ont payé l'enrichisse-

ment des Michelin et des autres actionnaires par une aggravation de leurs conditions de travail et des licenciements, en particulier durant ces vingt dernières années, dans les usines d'Europe, en France, en Angleterre ou en Italie. Dans celle de Clermont-Ferrand, durant ces mêmes vingt ans, l'effectif a diminué de moitié pendant que la production était multipliée par huit.

Édouard Michelin, comme ses prédécesseurs, laissera surtout aux travailleurs le souvenir de l'exploitation.

Aline RETESSE

• Sécurité sociale – Nantes

Les conditions se dégradent

Certains bureaux de la Sécurité sociale sont en train de fermer en Loire-Atlantique. Vallet, Saint-Philbert-de-Grandlieu, Saint-Mars-la-Jaille disparaissent. Les usagers doivent aller ailleurs.

D'autres bureaux sont « mutualisés » : cela signifie pour le personnel être envoyé durant la semaine d'un lieu à un autre, pour aller faire les remplacements. Il faut alors prendre sa voiture personnelle, dont les frais sans doute sont remboursés à un certain taux, mais qui s'use bien plus vite.

D'autre part, on demande au personnel de contrôler la

situation des malades, les changements de médecin notamment, car les malades doivent obligatoirement passer par leur médecin référent. Il s'agit de traquer le moindre euro que la Sécurité sociale pourrait récupérer sur les assurés. Toutes ces tâches prennent du temps, au point de fermer l'accueil au public.

De plus, depuis la nouvelle loi, il n'y a jamais eu autant de feuilles de soins à traiter. Au nom de l'informatisation, des postes de travail ont été supprimés. Mais la direction ne maîtrise pas pour autant son bon fonctionnement, notamment chez les médecins. Le résultat

est que les feuilles de maladie réapparaissent, écrites à la main et souvent mal écrites, qu'on n'a pas forcément indiqué correctement tous les codes, ni si le malade a bien vu un généraliste avant d'aller voir un spécialiste. Cela change pour les remboursements, au détriment du patient.

Quant aux « sorties libres » autorisées, suite à la nouvelle loi, pour la Sécurité sociale de Nantes, il n'existe plus de sorties libres. Les malades sont venus alors réclamer : « J'ai le cancer, pourquoi dois-je rester enfermé chez moi ? » Alors est apparue la « sortie élargie », qui précise qu'ils peuvent sor-

tir toute la journée, mais doivent dormir chez eux.

Cette mesure est donc l'interprétation de la nouvelle loi, par la Sécurité sociale des Pays-de-la-Loire, les régions ayant chacune son interprétation.

La direction reconnaît que tout cela n'est pas très clair, puisqu'elle nous propose des aménagements des « sorties », mais cela reste très compliqué à appliquer au cas par cas. Toutes les nouvelles lois ne sont évidemment pas là pour arranger les choses, mais pour diminuer les droits des assurés.

Correspondant LO

• Usine chimique de Pont-de-Claix (Isère)

Quel horizon !

À l'automne dernier, les entreprises de la chimie du site de Pont-de-Claix issues de Rhône-Poulenc étaient reconnues amiantées par le ministère, ce qui permet aux salariés de ces entreprises de bénéficier de « l'allocation de cessation anticipée d'activité de l'amiante », la retraite amiante.

Nous avons en effet, comme dans de très nombreuses autres entreprises, été exposés à l'amiante, officiellement jusqu'à fin 2001. 367 travailleurs (sur un millier) sont concernés par un départ à la retraite anticipée d'ici à fin 2008. À ce jour, 236 personnes en ont fait la demande.

Mais de nombreux travail-

leurs d'entreprises sous-traitantes ne sont pas, eux, concernés, même si beaucoup d'entre eux travaillent depuis des années dans les mêmes ateliers et qu'ils ont eux aussi été exposés à l'amiante. Le ministère et la Caisse nationale d'assurance-maladie viennent d'ailleurs de rappeler cette exclusion scandaleuse des salariés sous-traitants.

Ces départs en retraite amiante sont une aubaine pour la direction de Rhodia, qui est en train de réorganiser l'usine. Elle a mis en place un plan de réduction des coûts qui a pour objectif de faire 35 millions d'euros d'économies d'ici fin 2008 : c'est le plan « horizon ». La direction utilise ces départs amiante comme un plan social pas cher. Cela lui permet de

diminuer les effectifs, car elle a prévu de remplacer cinq départs par une embauche seulement, de renforcer la sous-traitance. De plus, les retraites anticipées sont payées par l'argent de l'État. Les patrons empoisonnent et s'en lavent les mains ! Dans sa réorganisation actuelle, la direction, pour parvenir à faire les économies annoncées, a donc l'intention de pressurer encore plus les travailleurs qui resteront, ce qui aggrave les conditions de travail.

En particulier, les travailleurs des entreprises sous-traitantes se retrouvent en première ligne face aux accidents du travail, même si les autres subissent aussi les mêmes risques. Ainsi, rien qu'entre le 14 mars et le 7 avril, soit en trois semaines,

il y a eu de nombreux accidents. Le 14 mars, un salarié d'Orlag a reçu des éclaboussures d'acide sulfurique au visage. Le même jour, un autre travailleur de Chloralp subissait une brûlure chimique au poignet. Le 24, trois salariés de Sodi et un de Chloralp inhalaient du chlore. Le 28, un travailleur d'Orlag inhalait du toluène di-isocyanate (TDI) en effectuant une prise d'échantillon. Le 31, c'était une projection de soude dans l'œil au laboratoire Chloralp. Le 4 avril, un salarié de Fouré-Lagadec se blessait à la main en démontant une vanne. Le 7 enfin, un intérimaire d'Adecco inhalait de l'isocyanate.

Depuis le début de l'année, il y a déjà eu plus de cinquante

accidents du travail pour les salariés du groupe Rhodia et ses sous-traitants. Le nouveau slogan de la direction, c'est « faire plus avec moins ». Effectivement, c'est plus d'accidents du travail avec moins d'effectif !

Avec le passage de l'accueil, du magasin, du chargement et déchargement des citernes, du conditionnement TDI, à des entreprises de sous-traitance, pour faire encore plus d'économies, les conditions de travail vont encore se dégrader.

Les 35 millions d'euros d'économie, c'est sur notre dos et notre peau qu'ils veulent les faire.

Correspondant LO

• Polimeri – Champagnier (Isère)

Contre la fermeture de l'usine

■ Le jeudi 29 juin, les syndicats de la chimie appellent les salariés à une journée nationale de mobilisation pour protester contre les nombreuses suppressions d'emplois et fermetures d'usines.

Une manifestation aura lieu devant le site de l'usine Polimeri à Champagnier, en Isère, près de Grenoble. En effet, depuis plusieurs mois, les travailleurs de cette usine, qui fabrique du caoutchouc synthétique, se battent contre la fermeture de leur entreprise.

C'est le 30 septembre 2005 que la direction de Polimeri, branche chimique du trust pétrolier italien ENI, annonçait la fermeture définitive de l'usine de Champagnier, employant 350 salariés dont une centaine appartenant à des entreprises sous-traitantes. En fait, les installations étaient à l'arrêt depuis le 8 septembre 2005, suite à des incidents techniques dont la direction profitait depuis plusieurs mois pour « habituer » les salariés à l'arrêt de l'usine. Le culot et le cynisme n'étouffant pas la direction de Polimeri, elle avançait d'ailleurs, entre autres raisons de fermeture, que la sécurité des salariés et de la population environnante n'était plus assurée ! Alors que pendant des années elle s'en préoccupait comme d'une guigne, n'assurant plus l'entretien et la sécurité des installations.

D'ailleurs, les problèmes de sécurité liés à la fermeture de l'usine, la direction de Polimeri

n'en avait rien à faire. Une sphère était pleine de butadiène. Or ce produit est hautement explosif. Il fallut la pression des salariés et de leurs syndicats et l'alerte de l'opinion publique pour obliger la direction à reprendre la production pendant trois semaines, pour transformer le butadiène en dichlorobutène (DCB), et ensuite l'obliger à vidanger les conduites de ce produit dans des bacs de stockage. Depuis, le DCB est toujours dans ces bacs, ce qui pose évidemment des problèmes de sécurité. Mais la direction s'en lave les mains, comptant sans doute sur les pouvoirs publics pour les prendre en charge.

De même, la direction se lave les mains du sort des salariés et des conséquences sociales de la fermeture du site pour la région. Les premières victimes ont été les salariés sous-traitants, qui n'ont pas tous retrouvé du travail dans d'autres usines. Pour les 250 salariés employés par Polimeri, la direction prévoit un plan social minable, avec 30 reclassements à... Dunkerque, des préretraites au rabais et la création d'un vague espace mobilité-emploi. Pour les salariés, cela ne fait pas le compte, de la part d'un groupe qui appartient à un des plus riches trusts d'Europe. ENI, comme Total en France, bat tous les trimestres ses records de profits : dix milliards de bénéfices en 2005, + 25 % pour le premier trimestre 2006.

Pour l'instant, les salariés sont toujours payés, au moins



jusqu'à fin juillet. Mais comme le disent certains : c'est le plan social qu'ils nous paient de cette façon. Alors, depuis plusieurs mois, les salariés se battent sur tous les fronts. Depuis le 30 septembre 2005, ils se réunissent en assemblée générale chaque jeudi, avec un minimum de 120 salariés présents. Ils assurent eux-mêmes la sécurité du site, assurant les postes de surveillance des installations vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Ils participent avec dynamisme à toutes les manifestations ouvrières de la région, ont fait de multiples opérations d'information de la population le long de la nationale bordant l'usine, ont été voir les salariés des usines chimiques voisines de Rhodia et Arkéma, qui subissent eux aussi des réductions d'effectifs de la part de groupes tout aussi bénéficiaires. Les syndicats contestent aussi devant les tribunaux les raisons de la fer-

meture et avancent des projets de reprise dont ENI n'a que faire.

En tout cas, les salariés de Polimeri font montre de beaucoup de combativité, toute la région les connaît et ils sont bien décidés à vendre leur peau le plus chèrement possible, face à ces patrons qui ferment une usine comme on claque la porte de son réfrigérateur.

Correspondant LO

• Bosch – Freins

Accélération des suppressions d'emplois

Bosch, leader mondial de l'équipement automobile, veut supprimer 400 emplois dans sa division Bosch-Freins qui compte 1 600 salariés. Quatre des cinq usines de cette division sont menacées : à Saint-Barthélemy-d'Anjou où 190 emplois sur 580 seraient supprimés, à Beauvais, à Pont-de-l'Arche et à Moulins.

Déjà en 2004, 500 postes avaient été supprimés dans cette même division, qui comptait alors 2 800 salariés. La direction dit vouloir aller

vite. Elle ferait appel aux « volontaires », les mesures d'âge et autres préretraites amiantées ne suffisant pas à atteindre le chiffre de 400. Mais qui peut être volontaire pour être licencié, dans la situation actuelle ? Qui peut, dans les villes de province concernées, espérer retrouver un emploi ?

On fera peut-être miroiter à certains qu'ils peuvent « créer leur entreprise ». Mais combien de ces « créateurs d'entreprise » retourneront

très vite pointer au chômage ?

La direction, quant à elle, atteint son objectif : ces réductions d'effectifs contribuent à augmenter ses profits. Ils ont progressé de 77 % entre 2003 et 2005 à l'échelle du groupe.

Bosch dit vouloir aller vite dans sa besogne, mais espérons que les travailleurs du groupe, directement concernés ou non, mettront un frein à ses appétits.

Correspondant LO

• Hôpital Saint-Joseph – Marseille

Les infirmières grévistes savent recevoir un ministre

À l'hôpital Saint-Joseph, le plus grand hôpital privé de Marseille, le 22 mai près de 180 infirmières et infirmiers, sur les 300 que compte l'établissement, ont fait grève la journée, avec distribution de tracts au personnel et aux patients le matin, et accueil avec chansons et slogans du ministre de la Santé, venu inaugurer en grande pompe le nouveau Pôle Parents-Enfants, l'après-midi.

Depuis deux mois, le mécontentement grandissait. L'établissement tourne avec un effectif minimum, qui ne permet pas le remplacement des infirmières en maladie, en formation ou en congés. Du coup, la direction demande aux infirmières de faire des journées supplémentaires, qui ne sont pas payées en heures supplémentaires, mais sont à prendre en jours de récupération, imposés par la direction. Toujours à cause de la pénurie de personnel, certains services ferment, les horaires sont changés et les infirmières déplacées à la dernière minute. La nuit, c'est encore pire : un service de 52 malades peut se retrouver sous la garde d'une seule infirmière, aidée d'une élève, ce qui faisait dire à une infirmière : « Les malades ne sont plus en sécurité » !

Si la charge de travail augmente rapidement, les salaires, eux, se traînent. Les infirmières réclament une revalorisation des salaires de 200 euros par

mois. Après avoir rencontré la direction en avril, sans que rien ne bouge, un petit groupe d'infirmières décidait de préparer une journée d'action, avec grève et information du public sur la dégradation continue de leurs conditions de travail et sur les dangers qu'encourent les malades.

Ainsi, les infirmières se mirent en grève le 22 mai, journée d'inauguration du nouveau Pôle Parents-Enfants, par le ministre de la Santé, Xavier Bertrand, le maire de Marseille, J.-C. Gaudin, et le préfet. La belle réception organisée par la direction en fut quelque peu gâchée. La majorité des infirmières étant en grève, la direction avait même dû fermer le bloc opératoire, avançant ou retardant les opérations.

Les grévistes avaient invité la presse pour dénoncer le manque d'effectifs et les salaires insuffisants qui se cachaient derrière le nouveau bâtiment flambant neuf et les rangées d'oliviers fraîchement plantés !

Pendant plusieurs heures, plus de 120 grévistes sont restés devant le bâtiment avec leurs banderoles en chantant à l'adresse du directeur de l'hôpital : « Monier, sors ton chéquier, les infirmières, elles vont se barer » ou « Les salaires sont au plus bas, mais les oliviers sont là ».

Des syndicalistes d'autres hôpitaux de Marseille étaient venus, eux aussi, protester contre la politique du ministre.

Le soir même, la direction de l'hôpital Saint-Joseph recevait des représentants des grévistes pour discuter de leurs revendications. Quant au ministre, pressé d'inaugurer un autre service dans un autre hôpital de Marseille, il laissait un de ses conseillers recevoir une délégation d'infirmières grévistes, puis les syndicats de l'hôpital.

À la suite de ce mouvement, la direction s'est engagée à payer les heures supplémentaires à partir du 25 mai et à ouvrir des négociations sur les salaires et sur les effectifs début juin. Tous ceux qui ont participé à la grève sont bien décidés à continuer à se mobiliser pour se faire entendre.

Correspondant local

• Thalès – Cholet (Maine-et-Loire)

La direction organise la précarité

Thalès (ex-Thomson CSF) est implanté depuis 70 ans à Cholet. Et pendant longtemps, en comparaison des bas salaires du textile et de la chaussure de la région, il avait une image de « bonne boîte », avec des salaires plus confortables qu'ailleurs.

Travaillant jusque dans les années 1970 pour les marchés protégés des communications militaires, son effectif a atteint 2 100 personnes en 1975. Une grève des OS a marqué ces années et a permis d'assurer pendant quelques années une meilleure progression salariale.

En 1981, la gauche « nationalisait » Thomson CSF. Gomez, le PDG d'alors, parlait déjà de rentabilité à deux chiffres. On a connu surtout les licenciements à trois chiffres, puisqu'en 1987 c'est 150 licenciements secs qui étaient annoncés, licenciements qui allaient marquer les esprits pour longtemps.

Depuis, c'est la politique des grands groupes qui s'applique : réduire toujours plus la part de la main-d'œuvre. Tout est fait pour faire fabriquer ailleurs par l'« essaimage » de services

entiers : ateliers de mécanique, puis circuits imprimés, emballage, informatique, entretien, service des appareils de mesure. Et ce n'est que la partie visible, car de nombreux sous-ensembles sont achetés au lieu d'être fabriqués sur place.

À ces « externalisations », s'ajoute la création d'un volant de plus en plus important d'intérimaires : 150 sur un effectif total actuel de 800 salariés. Que les bénéficiaires aillent à tel ou tel patron, ce n'est pas notre problème. Mais quand il y en a deux qui s'engraissent sur notre dos, cela n'arrange rien. D'autant que tous ces changements se font au détriment des salariés « essaimés » ou précaires, qui n'ont jamais retrouvé les conditions antérieures de travail et de salaire.

Thalès utilise un volant d'intérimaires, formés aux

métiers de l'électronique, qui cumulent les contrats en n'étant pas assurés, le jeudi, de revenir le lundi suivant. La « prestation de services » est aussi largement utilisée. Ce mode de travail ne déplaît pas à de jeunes ingénieurs, mais aller de Nantes à Toulouse en passant par la région parisienne pour des missions de quelques mois, cela devient vite insupportable.

La précarité, ce n'est donc pas que le CPE. Les patrons misent sur la dispersion des salariés en une multitude de sous-traitants et intervenants. Et ils aimeraient bien nous diviser au nom d'un « patriotisme d'entreprise ». Mais celui-ci est aussi nocif à la classe ouvrière que le patriotisme tout court. C'est la solidarité, en particulier en cas de conflit, entre salariés de toutes ces entreprises qui doit être plus que jamais à l'ordre du jour.

Correspondant LO

• Coliposte – Aix-Marseille

Postiers en grève



Depuis le mardi 9 mai, les trois agences de Coliposte de Marseille et Aix, chargées de la distribution des colis, sont en grève et 90 % des 130 employés de la région sont dans ce mouvement.

Ce conflit a démarré pour défendre des postiers mis en cause par la direction de La Poste. Mais, en toile de fond, ce sont les mauvaises conditions de travail qui sont en cause.

En période normale, le nombre de colis distribués par facteur est de l'ordre de 100, voire 140 par tournée. Le manque de personnel est constant et les erreurs d'affectation liées à ce trafic élevé sont fréquentes : un colis d'une tournée peut très bien être dirigé sur une autre. Et c'est là, à partir de ces erreurs, que la direction de Coliposte, par le biais de la police et de la justice, essaie de prendre des sanctions.

Un agent a ainsi vu la police arriver chez lui, fouiller, lui mettre les menottes, avant de le blanchir peu de temps après. Mais La Poste a maintenu la mise à pied de l'agent et son passage devant le conseil de discipline. Un autre, mis à pied aussi, n'aurait pas dénoncé un sous-traitant qui détournait des colis, ce qu'il ignorait totalement.

Le conflit est donc parti des sanctions qui touchent des agents. Mais ce qui est en cause, ce sont ces détestables conditions de travail, ce manque permanent de personnel, les absences qu'il faut compenser en travaillant plus et plus vite. Les grévistes demandent la création d'au moins cinq emplois afin de compenser le manque d'agents.

L'argent ne manque pas et, si Coliposte dégage de confortables bénéfices, c'est au détriment des postiers.

D'ailleurs, quand le grand patron de Coliposte était venu à l'agence d'Aix-en-Provence,

il avait tout de suite annoncé la couleur. Il ne pouvait pas du tout augmenter les salaires, disait-il, ou améliorer les conditions de travail, car il venait d'investir pour mettre en place deux plates-formes automatisées de tri colis qui coûtaient la modique somme de 25 millions d'euros chacune... et qui permettraient d'augmenter les cadences de travail.

La Poste avait pratiquement supprimé le « colis éco », qui était distribué cinq jours après son dépôt au guichet, pour le remplacer par le « colissimo », distribué deux jours après. Elle avait prévu une augmentation de 10 % d'envois et a eu une augmentation de 70 %, cela sans que les embauches suivent. La direction de La Poste n'a pas cessé de demander des efforts à ses agents qui travaillent 42 heures, six jours sur sept, avec en plus des heures supplémentaires. Au bout de quatre semaines de travail intensif, ils ont une semaine de congé en RTT.

Après ces semaines de grève des trois agences, Aix, Marseille-la Valbarelle et Marseille-Centre, la direction de La Poste continue à loucher en soufflant le chaud et le froid. Elle multiplie les entrevues avec les grévistes sans rien leur céder. Mais la grève continue et on apprenait lundi 29 mai que la plate-forme colis de Cavaillon, qui dessert toute une partie de la région jusqu'à Nice, s'était mise en grève elle aussi, ainsi qu'une agence de Clermont-Ferrand.

Correspondant local

• Grève des nettoyeurs de Juvisy et Brétigny (Essonne)

La SNCF et Challancin se partagent le sale boulot



Les nettoyeurs des gares qui desservent la zone de Brétigny et Juvisy, sur la ligne C du RER, se sont mis en grève le lundi 15 mai.

Ils avaient bien des raisons, depuis que leur patron, l'entreprise Challancin, reprenait ce marché en sous-traitance SNCF le 1^{er} mars : des problèmes de remboursement de carte orange, des taux horaires diminués et surtout des conditions de travail aggravées par un petit chef arrogant. Les salaires sont proches du smic, beaucoup travaillent six jours sur sept et bien des contrats font moins de 152 heures mensuelles, pour la trentaine de nettoyeurs répartis sur ce chantier. De plus, Challancin refuse d'organiser des élections de délégués du personnel.

C'est le patron lui-même qui a déclenché la grève en envoyant, le vendredi qui précédait, une douzaine de gros bras empêcher une réunion des ouvriers du chantier avec leur syndicat Sud-Rail. Une bagarre avait entraîné l'envoi aux urgences d'un nettoyeur.

Dès le premier jour de grève, Challancin envoyait en gare de Juvisy une vingtaine de nervis qui provoquaient les grévistes, une quinzaine, en les apostrophant et en les suivant dans toute la gare. Certains d'entre eux encadraient les quelques non-grévistes qui allaient faire du non-stop pendant toute la grève...

Cette bande de gros bras cherchait l'affrontement et le 17 au matin attaquait les grévistes, au beau milieu des voyageurs, à une heure de pointe, à coups de poings et de manches à balais brisés. Un syndicaliste de Sud, cheminot conducteur qui se trouvait aux côtés des grévistes, a même reçu un coup de couteau à la main... Avec l'arrivée de la police, les gros bras se sont déplacés devant la gare, bien visibles, et sont restés

jusqu'au soir. Sans être inquiétés, comme les jours précédents d'ailleurs, et comme pendant tout le reste de la grève. La SNCF, qui déclarait volontiers que ce conflit « ne la concernait pas », renvoyait dos à dos grévistes et agresseurs. Ce qui scandalisait les cheminots, qui ont exprimé leur soutien par une pétition massivement signée.

Challancin engageait au bout de quelques jours des procédures de licenciement contre six grévistes, tout en acceptant, le 22 mai, de rencontrer une délégation pour négocier, mais sans rien lâcher.

Le sentiment d'impunité des nervis de Challancin les a amenés, le 25 au petit matin, à vouloir forcer l'accès à un bureau SNCF, à une quinzaine face aux deux cheminots qui y travaillaient et leur en interdisaient l'accès. Un agent de sécurité avec son chien les en a finalement dissuadés.

Pour les cheminots, c'en était trop. Le lendemain, certains débrayaient en exigeant que la SNCF fasse sortir les gros bras de la gare et demande à Challancin de négocier véritablement. Le soir même, Challancin recevait à nouveau une délégation, mais faisait enfin quelques concessions que les grévistes ont estimées suffisantes pour arrêter leur mouvement : deux contrats CDD passent en CDI, une représentation du personnel du chantier est organisée avec une réunion mensuelle, en attendant les prochaines élections professionnelles. Toutes les procédures de licenciement sont annulées.

C'est donc avec le sentiment de s'être fait respecter en tenant bon, avec le soutien des cheminots, que les nettoyeurs ont repris le travail.

Correspondant LO

• CNE

Les licenciés attaquent

Une travailleuse embauchée en contrat nouvelles embauches dans une entreprise de l'Isère a obtenu gain de cause devant les Prud'hommes de Grenoble.

Elle avait été licenciée quelques jours après avoir réclamé, à la suite d'une visite à la médecine du travail, un siège adapté à son mal de dos. Le licenciement a été jugé « dépourvu de causes réelles et sérieuses » et l'employeur condamné à 1 500 euros de dommages et intérêts.

Ce n'est pas la première fois que les patrons qui ont embauché en CNE sont condamnés. Le 24 avril dernier, le conseil des prud'hommes de Longjumeau a même déclaré le CNE illégal selon les critères de l'Organisation Internationale du Travail.

• Maladies professionnelles

Derrière les chiffres en hausse, l'exploitation

Le 24 mai, le ministère du Travail a publié le bilan 2005 des conditions de travail, qui porte sur l'évolution des maladies professionnelles entre 2003 et 2004. Celles-ci sont en augmentation : 44 614 cas recensés, contre 41 000 l'année précédente, soit une progression de 7 %.

En 1996, le ministère ne dénombrait que 13 000 maladies professionnelles. Depuis, de nouvelles maladies ont été prises en compte. À 69 %, il s'agit de troubles périarticulaires des poignets, des coudes, des épaules, conséquences des gestes répétitifs imposés par une exploitation accrue. Et, pour 14 %, on recense des maladies liées à la présence d'amiante. Dans ce dernier cas, le ministère a recensé 510 décès, soit une progression de 24 %. Lors de la présentation de ce rapport, le ministre délégué à l'Emploi, Gérard Larcher, a annoncé quelques mesures, comme doubler le contrôle sur les chantiers de désamiantage. En 2005, sur 784 chantiers visités, 67 % étaient en infraction.

Si le nombre d'accidents mortels du travail continue de diminuer, en revanche celui des accidents graves a progressé de 6,2 %, soit 51 789 cas recensés.

Cette hausse est contradictoire avec la baisse du nombre d'accidents avec arrêt de travail : 692 363 accidents contre 721 000 l'année précédente, soit une diminution de 4 %. Mais

Un texte de cette organisation stipule en effet qu'il faut « un motif valable de licenciement » et que, même s'il existe des exceptions, la période d'essai doit être « raisonnable ». Les Prud'hommes ont jugé, à juste titre, que deux ans d'essai, c'était tout à fait déraisonnable !

Plus d'une centaine de dossiers CNE vont se retrouver devant les Prud'hommes dans les prochains mois pour licenciement abusif, ici, d'une femme enceinte, là, d'un travailleur ayant réclamé le paiement de ses heures supplémentaires. Les petits patrons ont pris au mot la propagande gouvernementale sur ce contrat, outil miracle censé combiner l'emploi et la « flexisécurité », et ils l'appliquent à tout-va. Les différentes condamnations à quelques milliers d'euros vont

peut-être en faire réfléchir certains. Les autres, plus prudents ou mieux conseillés, s'en trouvent fort bien.

Les syndicats invitent les licenciés à attaquer en justice, avec raison. De là à penser qu'on puisse « avoir la peau du CNE juridiquement », il y a une marge.

Jean-Louis Borloo, ministre de la Cohésion sociale, promet de faire une évaluation de ce dispositif en juin, mais dément vouloir le modifier sur le fond. Et de toute façon, l'arsenal de la précarité est bien fourni en contrats en tout genre.

Alors, assigner les patrons aux Prud'hommes, c'est bien ; leur préparer un mouvement social qui les fera reculer vraiment, ce serait encore mieux.

Sylvie MARÉCHAL

cette anomalie découle probablement des pressions exercées par les patrons pour que certains accidents du travail ne soient pas déclarés. Les employeurs cherchent ainsi à éviter une augmentation du taux de leur cotisation « accident » à la Sécurité sociale. Mais il est plus difficile de ne pas déclarer les accidents graves.

En tout cas, ces chiffres

mesurent la dégradation des conditions de travail, accentuée ces dernières années par la diminution des effectifs et le développement du travail précaire. En effet, ce sont des travailleurs connaissant plus mal les risques encourus, ce qui augmente leurs risques d'être un jour victimes d'un accident du travail.

Jacques FONTENOY

Nos lecteurs écrivent

Délit de pétition ferroviaire



« Le 15 mai, dans le train Montparnasse-Dreux de 17 h 02 que je prends chaque jour pour rentrer chez moi, je faisais signer dans les wagons, comme chaque soir, la pétition pour l'amnistie générale des étudiants et lycéens arrêtés au cours des manifestations contre le CPE.

J'en étais à plus d'une centaine de signatures, lorsqu'une contrôleuse m'a interpellé, me demandant si j'avais une autorisation de la direction de la SNCF pour faire signer les voyageurs. Elle prétendait vouloir que je lui remette mes pétitions, puisque je n'avais pas cette autorisation. Elle m'a verbalisé, me proposant soit de payer tout de suite 80 euros,

ou alors ce serait 164 euros avec « saisie du matériel ».

J'ai bien évidemment refusé et, devant mon obstination, elle a appelé la police ferroviaire présente dans la rame. Cinq agents sont alors arrivés, me traitant de hors-la-loi, voulant eux aussi s'emparer de mes pétitions. Comme je maintenais mon refus, ils ont décidé de descendre à mon arrêt à Houdan (Yvelines), me menaçant d'appeler la gendarmerie qui, selon eux, ne prendrait pas de gants (...). Ils n'ont pas mis leur menace à exécution et se sont contentés d'emporter une pétition vierge, mais ce n'était pas pour la faire signer autour d'eux ! »

Un militant PC-CGT

• Allemagne

Le gouvernement de coalition fait les poches des travailleurs

Le Bundestag, le Parlement allemand, a adopté le 19 mai la proposition de gouvernement de coalition entre la CDU (droite) et le SPD (Parti Social-Démocrate) d'augmenter le taux de la TVA de 16 % à 19 %.

Cette mesure doit encore être approuvée par le Bundestag, la Chambre des régions, mais ce sera une formalité puisque la CDU et le SPD y disposent d'une majorité écrasante. Elle entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2007 et conduira à un renchérissement de tous les produits et services, excepté l'alimentation, les transports, les livres et les journaux, soumis à un taux réduit de 7 %.

De même, l'impôt sur les assurances augmente de 16 à 19 %. Et des dégrèvements fiscaux sont supprimés : ainsi on ne pourra plus déduire ses frais de transport, lorsqu'on utilise sa voiture pour aller travailler, que si l'on habite à plus de 20 kilomètres de son lieu de travail. Au total, les experts de la coalition gouvernementale estiment que cette pression fiscale accrue va représenter environ 28 milliards d'euros par an, qui vont donc passer des poches de la population dans les caisses de l'État, dont 19 milliards au titre de la seule hausse de la TVA. Ce sont les classes populaires qui seront les plus touchées par cette augmentation, puisque même ceux qui ont de faibles revenus (les chômeurs, tous ceux qui vivent de petits boulots, les retraités, les intérimaires, etc.) ne peuvent échapper à la TVA. Quant à « l'impôt sur les riches », décidé en même temps, il ne rapportera qu'environ 250 millions d'euros, soit une somme ridicule destinée à faire croire que tout le monde est frappé de la même façon.

Ces rentrées supplémentaires serviront-elles au moins à améliorer les services publics ou à aider ceux qui sont dans le besoin ? Pas le moins du monde. La subven-

tion fédérale aux caisses de maladie doit, en 2007, être réduite de 2,7 milliards... avant d'être entièrement supprimée. Il en ira de même pour les subventions versées aux caisses de retraite. Dans le cadre de la régionalisation des chemins de fer, les subventions doivent être également réduites, ce qui ne pourra que se traduire par une augmentation des tarifs.

Par exemple, les recettes résultant de l'augmentation de la TVA seront affectées pour les deux tiers à la réduction du déficit budgétaire, ce qui revient à faire payer à la population ce déficit creusé par la politique de subventions au patronat du gouvernement Schröder. Pour l'autre tiers, elles permettront de baisser le taux des cotisations d'assurance chômage, et donc d'abaisser pour le patronat le coût de la main-d'œuvre.

Et ce n'est pas fini. Dans l'accord de gouvernement conclu entre la CDU et le SPD, il est prévu à partir de 2008 une baisse de l'impôt sur les entreprises. Le magazine *Der Spiegel* vient de révéler que le ministre des Finances Peer Steinbrück (SPD) envisageait d'abaisser le total des impôts sur les entreprises (impôt sur les sociétés, taxe professionnelle et taxe spéciale de solidarité), de 38 % aujourd'hui, à seulement 29 %.

Quant à Horst Köhler, le président de la République (CDU) qui était invité, le 22 mai, au congrès de la centrale syndicale DGB, il a réclamé que les rentrées fiscales supplémentaires servent à abaisser encore plus le « coût du travail ». Et il en a profité pour féliciter le DGB pour sa « politique salariale responsable » au cours des années passées !

Voilà comment, et avec quel cynisme, la droite et la gauche allemandes gouvernent ensemble au profit des possédants.

Henri MARNIER

• Grande-Bretagne

Blair face au mécontentement dans l'armée

Le Parlement britannique a commencé à débattre d'un projet de loi soumis par le gouvernement Blair au terme duquel tout militaire refusant de prendre son poste sur un territoire occupé par l'armée britannique serait désormais considéré comme déserteur devant l'ennemi. Au lieu de pouvoir faire appel (en théorie au moins) à l'arbitrage de la justice civile pour trancher sur la légalité de cette occupation, il serait automatiquement passible de la cour martiale.

Que le gouvernement Blair en soit réduit aujourd'hui à faire passer une telle loi en dit long sur les problèmes auxquels il se heurte dans ses aventures militaires en Irak et en Afghanistan.

Des chiffres révélés à l'occasion des débats parlementaires sont venus en donner une idée. Selon le ministère de la Défense britannique, entre deux et trois

per celui des autres.

La désaffection des recrues de la Territorial Army ne date pas d'aujourd'hui. Dès 1994, les généraux avaient tiré la sonnette d'alarme, signalant le flot croissant des démissions qui réduisaient ses unités comme peau de chagrin et les difficultés à renouveler ses effectifs. Quant aux soldats de la TA envoyés au Moyen-

refusé de rejoindre leurs postes, en arguant du fait que l'occupation était un acte illégal au regard de la convention européenne des droits de l'Homme (qui est incorporée dans la loi britannique) et qu'à ce titre ils ne faisaient qu'appliquer la loi en refusant d'obéir aux ordres tant qu'un tribunal n'aurait pas tranché – ce qui, au regard de la loi anglaise, est une position parfaitement tenable. D'autant plus tenable pour certains de ces réfractaires que ce sont des gradés (l'un d'eux est lieutenant-colonel) disposant de moyens financiers et de contacts sociaux qui leur donnent accès aux meilleurs avocats et aux médias.



Patrouille anglaise en Irak.

AFP

mille soldats anglais auraient été portés « absents sans autorisation » chaque année, au Moyen-Orient, depuis le début de la guerre en Irak. Parmi eux, un peu plus d'un millier auraient réussi à échapper aux recherches policières.

Venant de l'état-major, on peut penser que ces chiffres sous-estiment la réalité. Mais, même tels quels, ils sont loin d'être négligeables si on les compare aux effectifs britanniques en service actif au Moyen-Orient, soit 13 000 hommes au total entre l'Irak et l'Afghanistan.

La majorité de ces « soldats malgré eux » appartient à la Territorial Army (TA). La TA est une institution auxiliaire de l'armée qui, en échange de courtes périodes d'entraînement et d'un engagement à servir pour « défendre le royaume », offre à ses recrues des stages de formation technique, des voyages, l'accès à des installations sportives et des clubs, sans parler d'un réseau de contacts fort utile pour trouver du travail – toutes choses qui manquent dans les villes ouvrières. De sorte que nombre de recrues de la TA sont des jeunes travailleurs. Mais seule une minorité d'entre eux signent afin de risquer leur peau « pour la reine et la patrie » – surtout lorsque, de surcroît, il ne s'agit pas de défendre le territoire national, mais bien d'aller occu-

Orient, les liens matériels qui les rattachent à l'appareil militaire sont bien plus ténus que pour l'armée de métier. Ne risquant de perdre ni les salaires et retraites substantiels, ni les avantages en nature (en matière de logement, d'éducation, etc.) dont bénéficient les familles des militaires de carrière, ils peuvent avec une relative facilité profiter d'une permission pour se fondre dans le paysage avec la complicité de leurs proches. Après avoir vainement tenté d'endiguer cette tendance, le gouvernement travailliste semble en avoir pris son parti.

Pour ce qui est de l'armée de métier, en revanche, il n'était pas question de laisser faire. Or, là aussi, des problèmes se sont mis à apparaître. Dans un premier temps, Blair avait dû subir les protestations de parents de soldats morts au début de la guerre. C'était désagréable pour les ministres travaillistes mais au moins, puisque ces soldats étaient morts, ils ne pouvaient pas faire d'émules. Mais depuis le début 1995, des comités formés par les familles de soldats d'active se sont multipliés pour appuyer leurs revendications – la fin de l'occupation et le rapatriement des troupes.

À ce jour, cette vague de réfractaires a eu surtout recours à des moyens juridiques. Un certain nombre de militaires ont

On en est arrivé à un point où les commentateurs prédisaient que, si on leur en donnait l'occasion, les juges de la Cour Suprême pourraient bien donner raison aux réfractaires. D'où la précipitation du gouvernement Blair à faire passer son nouveau projet de loi, non seulement pour réaffirmer l'autorité de l'État sur l'un de ses organes vitaux qu'est l'armée, mais aussi pour anticiper une remontée possible de la résistance à sa politique impérialiste au Moyen-Orient.

Car si Blair n'a pas grand-chose à craindre des méthodes juridiques adoptées par les réfractaires d'aujourd'hui, il peut néanmoins craindre que ces gestes de résistance ravivent la profonde hostilité qu'éprouve une majorité de l'opinion, et surtout de la classe ouvrière, envers sa politique guerrière. Or après plus de trois ans de guerre, où les opposants à cette politique n'ont guère eu d'autre occasion d'exprimer leurs sentiments qu'en s'abstenant lors des différents scrutins, cette hostilité pourrait bien finir par s'exprimer dans la rue, de façon aussi spectaculaire mais peut-être bien moins pacifique que lors des grandes manifestations de l'année 2003. C'est ce que peut craindre Blair et... ce que l'on peut souhaiter.

François ROULEAU

• Afghanistan

Colère contre les troupes d'occupation

La guerre que continuent de mener les puissances occidentales en Afghanistan a causé la mort de plus de quatre cents personnes en moins de deux semaines.

À Kaboul, des milliers de manifestants ont exprimé leur colère, à la suite de la mort de plusieurs Afghans dans un accident de la circulation occasionné par un camion militaire de la coalition occidentale. Lors d'une traversée de la capitale par un convoi, le camion a percuté une dizaine de voitures, causant la mort de quatre personnes. À la suite de cela, un officier américain commandant le convoi s'est permis d'annoncer, avec un mépris tout colonial, une « compensation » financière versée aux familles des victimes.

La population a immédiatement réagi à ce nouveau « dommage collatéral » dû à la présence des troupes impérialistes dans la capitale, en se regroupant autour du convoi et en le bombardant de pierres. Les tirs de riposte ont mortellement touché des personnes présentes à proximité. Que ces tirs aient été le fait de soldats américains

ou de militaires afghans au service du gouvernement d'Hamid Karzaï, la colère s'est de toute façon renforcée, à la suite de ce qui a manifestement été perçu comme une provocation de trop. De nombreux habitants sont descendus dans les rues, ont manifesté dans divers quartiers dont celui des ambassades des États-Unis, de Grande-Bretagne et d'Allemagne et celui des bâtiments officiels, en scandant des slogans hostiles aux forces occidentales et au président Karzaï.

La répression, menée par les militaires de la coalition et les forces de police afghanes, a fait au moins huit morts et des dizaines de blessés. Les mouvements de colère de la population n'ont rien d'étonnant. Comment croire à la version selon laquelle les 30 000 militaires des pays impérialistes, dont presque 20 000 Américains, près de 3 500 Britanniques, des Français, des Allemands, des Italiens et autres forces européennes, ne sont là que pour une mission de paix ? Le ronflement des avions annonce souvent des bombardements, ceux des maisons ou des lieux sus-



La garde américaine parade devant l'ambassade des États-Unis à Kaboul.

pectés d'abriter des combattants opposés à Karzaï qui se révèlent souvent après coup être des non-combattants. Le même jour, dans la province de Helmand dans le sud du pays, quelque 50 personnes ont été tuées lors du bombardement d'une mosquée où auraient été rassemblés des talibans... Les avions américains A10 ne se sont pas livrés à de simples « tirs de précision » visant des talibans réfugiés dans des habitations, comme le prétend l'état-major américain d'occupation. Ils ont procédé au bombardement d'un village de la région de Kandahar, avec comme bilan

la mort de seize habitants.

Les manifestations, qui sont parties des quartiers populaires des zones occupées, démontrent clairement que ce n'est pas seulement à des combattants talibans que les militaires doivent s'affronter mais de plus en plus à la population elle-même. Les habitants des régions méridionales et orientales, par milliers, commencent à fuir des zones que la loi des trafiquants de drogue, les actions des militants islamistes, attentats compris, et les bombardements de l'OTAN ont rendues dangereuses.

L'occupation des monta-

gnes et des plaines afghanes par les forces impérialistes n'a nullement pour but de faire bénéficier la population de la « démocratie », mais tout simplement de garder la main sur une région dite stratégique, quitte à devoir mener pour cela une guerre permanente. Elle aboutit en fait à renforcer l'emprise des groupes les plus réactionnaires, qu'il s'agisse des seigneurs de la guerre, alliés des Occidentaux, ou des talibans, et finalement à accroître encore le chaos dont la population paye les conséquences.

Viviane LAFONT

• Belgique

Sans-papiers en lutte pour le droit de vivre décemment

Depuis plus de deux mois, plusieurs centaines de sans-papiers occupent une trentaine d'églises dans toute la Belgique.

Plusieurs milliers manifestent publiquement pour leur régularisation. Cela leur a permis de sortir de l'ombre et de faire entendre largement leur revendication : « Le droit de vivre et travailler sans se cacher ». Ils se joignent aux manifestations syndicales, comme lors des grèves de novembre 2005, ainsi qu'aux manifestations contre le racisme et les violences meurtrières de ces dernières semaines.

Démarré depuis plus d'un an, notamment contre les mesures de restriction du droit d'asile en Belgique et la volonté du gouvernement de multiplier les expulsions, le mouvement s'est amplifié après le succès de l'occupation de l'église Saint-Boniface à Bruxelles par quelques dizaines de sans-papiers. En mars, devant leur détermination après cinq mois d'occupation et diverses grèves de la faim, le ministre libéral de l'Intérieur, Patrick Dewael, avait finalement suspendu les

mesures d'expulsion à leur égard, collectivement et non au cas par cas, comme le proposaient les médiateurs du ministre. Cet exemple a encouragé des milliers d'autres immigrants sans papiers à sortir de la semi-clandestinité à laquelle ils sont contraints, souvent depuis des dizaines d'années, pour se lancer à leur tour dans cette lutte.

Leur détermination est à la mesure de la longue suite de souffrances qu'ils ont endurées. Certains se sont lancés dans des grèves de la faim. Ils tiennent à aboutir à une solution collective. Il faut dire que la débrouille et les tentatives individuelles, ils en ont fait le tour. « Je suis parti du Maroc à 17 ans. J'en ai 30, j'ai vécu en Grèce, en Italie, en Allemagne : j'ai toujours dû me cacher. Tant d'années à attendre, à espérer, à fuir ; je ne n'en peux plus, maintenant je me battrais jusqu'au bout », disait l'un d'eux.

À travers cette lutte, une organisation a pris forme. « On forme une grande famille, notre propre gouvernement du mouvement », explique un jeune Moldave, représentant de l'Union

pour la défense des sans-papiers (UDEP). L'UDEP, créée en liaison avec la Coordination nationale des sans-papiers (CNSP) en France, demande des « critères transparents pour le droit d'asile et la régularisation de ceux qui sont présents depuis des années » et appelle les sans-papiers de nombreuses villes du pays à s'organiser à leur tour et à envoyer un représentant. Près de 40 000 se seraient déjà inscrits sur des registres de l'UDEP.

Des immigrants aux origines les plus diverses coopèrent : Bélarusses, Kazakhs, Bulgares, Marocains, Iraniens, Congolais, Tanzaniens, Sénégalais, Chiliens, vieux ou jeunes, familles ou isolés. « C'est très difficile, mais le plus étonnant, c'est qu'on y arrive. » Les occupations sont soumises à un règlement efficacement appliqué par l'auto-organisation.

Le courage, la dignité et l'organisation touchent l'opinion davantage encore que les grèves de la faim. Les curés des églises occupées se sentent rassurés et ont plutôt tendance à défendre ce mouvement, que leur hiérarchie ne goûte que

modérément en dénonçant hypocritement comme « inadmissibles » les grèves de la faim « dans les églises ». Un bourgmestre libéral a même déclaré : « Malgré mes principes, et la ligne de mon parti, ces gens-là méritent les droits qu'ils demandent. »

Ce mouvement a fini par gagner un certain respect parmi les travailleurs belges, les réflexions xénophobes à son sujet ont diminué. Que ces hommes et ces femmes sans droits, de nationalités très différentes, parviennent à s'unir et à être solidaires, cela impressionne et tranche par rapport à la démagogie communautaire à laquelle se livrent jusqu'à la nausée les partis francophones et flamands.

Et au fond ce serait bien un exemple à suivre pour empêcher le patronat de continuer à jouer sur la panoplie des divisions entre autochtones, immigrants et sans-papiers ; CDI, intérimaires et chômeurs ; travailleurs flamands, wallons et polonais. Et la classe ouvrière en serait bien plus forte.

Correspondant LO

Vient de paraître :



Édité par Lutte Ouvrière
Prix : 6 euros

En vente à la fête de Lutte Ouvrière, ou bien auprès de nos militants ou encore en écrivant à :

Lutte Ouvrière
BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Joindre un chèque de 7 euros (pour les frais d'envoi) à l'ordre de Lutte Ouvrière